



Page 5
CAMPING

Bains sur Oust

Bulletin Municipal



Page 6
Marché d'été
L'île aux pies



Page 13
La chasse
aux oeufs



Page 35
L'outils en
main Bainois

Juillet 2022 - N°05



Bains sur Oust

SOMMAIRE

● Édito du Maire	p. 3
● Vie municipale	p. 4
● Les échos du conseil	p. 17
● Tribune Libre	p. 20
● Services municipaux	p. 22
● Ça bouge à Bains	p. 24
● Les écoles	p. 25
● La parole aux associations	p. 28
● En bref	p. 36
● Etat civil	p. 39
● Agenda	p. 40

MAIRIE de Bains sur Oust

Place de la Mairie
35600 Bains sur Oust

Tél : 02 99 91 70 87

Fax : 02 99 91 70 82

e-mail : accueil@bainssuroust.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h (*sauf mercredi*) et de 13h30 à 17h15.

Samedi : de 9h à 12h, *sauf les veilles de fêtes.*

Fermé les samedis de juillet et août.

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
de 7h45 à 12h

et de 13h à 17h30

(*fermé le mercredi matin*)

Le samedi de 9h à 12h

Tél. : 02 99 91 64 51

Portable : 06 80 68 92 10

Fax : 02 99 91 78 95

servicetechniques@bainssuroust.fr

adjointservicetechniquebainssuroust@orange.fr



URGENCES

Tél. **astreintes élus** : 06 80 64 43 36

(*urgences week-ends et jours fériés*)

SAMU : 15 / **Police** : 17 / **Pompiers** : 18

Gendarmerie : 02 99 72 16 28

Ambulances YVOIR : 02 99 91 77 92

Ambulances ESNAUD : 02 99 71 35 35

Ambulances PROVOST : 02 99 71 10 82

Défibrillateurs : Mairie, Salle des Sports,
Stade de la Potinais, Eglise, Halles du la-
voir, Ecole Les Colibris + 1 mobile.

Bulletin Municipal Juin 2022 N°5

Directeur de la publication :

M. Le Maire

Création graphique et impression :

Arménia Graphic - Pipriac

Tél. 02 99 41 80 66

Crédit photo couverture :

Tirage : 1750 exemplaires



Retrouvez toute l'info
de votre ville sur :

www.bainssuroust.fr

Chèr(e)s Bainsoises et Bainsois,

Au terme de ce semestre écoulé, je suis ravi de vous retrouver pour faire un point d'actualité dans cette nouvelle édition du bulletin municipal.

L'actualité est toujours faite de rebondissements. Après avoir subi deux années de pandémie au COVID-19, le conflit en Europe engendre une crise humanitaire. Notre solidarité avec l'Ukraine s'est mise en place et se renforce : vous avez été nombreux à proposer des dons et l'accueil de réfugiés, soyez-en remerciés.

Depuis quelques semaines, plusieurs manifestations ont repris et il est plaisant de se retrouver pour des moments conviviaux dans notre Commune. Le trail des 3 chapelles, tant attendu depuis sa dernière édition, a rencontré un vif succès. Le rassemblement des vieilles motos du 1^{er} mai a comptabilisé plus de 200 participants et plus de 4000 spectateurs. Et le ronronnement des moteurs des Renault 4 CV et des voitures anciennes a clôturé le mois de Mai. Je ne voudrais pas passer sous silence les festivités organisées à l'occasion du 90^{ème} anniversaire des Cadets de Bains et l'accueil de nos amis de Munchouse dans le cadre de notre jumelage avec cette commune Alsacienne. Et c'est également avec un plaisir non dissimulé que je félicite les Cadets pour leur parcours cette saison et leur accession au niveau régional 1, plus haut niveau régional de la ligue de Bretagne. Bravo les Cadets !



Et ce premier semestre 2022 s'est achevé au son des artistes locaux lors de la fête de la musique organisée le 24 juin.

La vie continue, je perçois un vent d'optimisme sur la saison estivale qui arrive avec une reprise économique perceptible. De nombreuses transactions sont en cours et l'équipe municipale travaille pour préparer au mieux notre territoire à ces évolutions. Nous sommes mobilisés sur les nombreux projets en cours de réalisation. Parmi ceux-ci :

- la réhabilitation de l'ancien local de la Poste destiné à recevoir une association de service à la personne déjà implantée sur la Commune.
- la mise aux normes de la maison des associations.
- la reconfiguration de l'accueil de la Mairie et les travaux de rénovation des locaux des services techniques.

Tous ces projets sont inscrits dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement dans le souci d'une gestion saine des finances. Nous sommes particulièrement attentifs à l'évolution des frais de fonctionnement liés à l'augmentation du coût de l'énergie ainsi que l'évolution des charges de fonctionnement sur nos investissements récents (médiathèque, maison de santé, site de l'île aux Pies).

Soyez assurés également de notre souci de conduire une gestion rigoureuse du patrimoine communal particulièrement sur l'étude d'un projet culturel du domaine de la fosse piquet et du patronage, sans oublier la vente, dans de bonnes conditions, de l'ancienne maison médicale. Cette transaction donnera une nouvelle vie à cet immeuble.

Mes collègues de l'équipe municipale et l'ensemble des agents communaux se joignent à moi pour vous assurer de notre engagement au quotidien : c'est pour nous une fierté de travailler au service de notre Commune. Ensemble continuons à faire de Bains sur Oust une petite ville où il fait bon vivre.

Je vous souhaite le plus agréable des étés et de bonnes vacances.

Le Maire,
Daniel BARRE,

Organisation des dossiers d'instruction d'urbanisme

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, toutes les communes de plus de 3500 habitants sont concernées par l'obligation de recevoir par voie électronique, les autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, déclaration d'intention d'aliéner...). En conséquence, il convient désormais d'envoyer les fichiers en les déposants sur un portail spécialement créé pour cette fonction : <https://www.redon-agglomeration.bzh/gnau>

Il est nécessaire par ailleurs de respecter les spécificités techniques suivantes :

Types de format : PDF, JPEG, PNG

Taille maximale (volume) de chaque pièce : 10 Mo

Taille maximale (volume) de l'ensemble des pièces : 25 Mo

En cas de fichiers dépassant la taille limite, le pétitionnaire doit prendre contact préalablement avec le service pour convenir d'une autre solution. Néanmoins, les facultés de déposer les demandes en papier à la mairie, ou d'effectuer un envoi postal en lettre recommandée avec accusé de réception restent toujours possibles.



Permanences

A partir du mois de juin, afin d'optimiser l'instruction des demandes « papier » et de répondre dans les meilleurs délais possibles aux sollicitations, les jours et heures d'accès publics au service de l'urbanisme sont modifiés selon le planning suivant.

- **Lundi ; ouvert de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15**
- **Mardi ; de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15 : Accueil téléphonique exclusivement**
- **Mercredi ; Fermé au public le matin, ouvert de 13 h 30 à 17 h 15**
- **Judi ; ouvert de 8 h 30 à 12 h 00, Accueil du public sur rendez-vous l'après-midi**
- **Vendredi ; ouvert de 8 h 30 à 12 h 00, Fermé au public l'après-midi**
- **Samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00 : Accueil du public sur rendez-vous**

Les autorisations accordées



Dès qu'elle est délivrée, une autorisation d'urbanisme doit être affichée sur le terrain **dès sa notification et pendant toute la durée du chantier**. L'affichage doit être fait à l'aide d'un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. Celui-ci doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient bien lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public.

Dès le début des travaux, Il faut également adresser à la mairie le document « déclaration d'ouverture de chantier ». Et à l'issue des travaux, il est nécessaire de renvoyer à la mairie le document « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ».

Le Plan Local d'urbanisme (PLU) fera l'objet d'une enquête publique en septembre

Le PLU de la commune était entré en révision en décembre 2013. Depuis le début de l'étude, beaucoup d'énergie a été déployée pour mener à bien cette révision. Il y a eu d'abord un travail de fond mené par un bureau d'études (l'Atelier d'Ys) spécialisé dans ce domaine. Et la mairie a organisé de son côté plusieurs rencontres et débats publics afin d'associer la population à l'élaboration du nouveau document.

Les multiples textes publiés par les pouvoirs publics, dont la Loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), la loi Grenelle II (environnement), la loi MAP (Modernisation de l'action publique), la loi Alur (Accès au logement et un urbanisme rénové), la loi d'Avenir (agriculture, alimentation et la forêt) et la loi Macron (croissance, activité et égalité des chances économiques) ont dû être pris en compte localement pour que la commune soit en conformité avec les normes.



Une fois achevée la première partie de ce travail, celui-ci s'est concrétisé en mars 2021 par une délibération du conseil municipal qui a décidé d'arrêter la révision du PLU. Puis, à la suite de cette décision, les Personnes Publiques Associées (Préfecture, Chambre d'Agriculture, Redon agglomération ...) ont rendu leurs avis.

La prochaine étape se concrétisera prochainement par la mise en place d'une enquête publique ouverte à toutes et à tous **du 20 septembre au 24 octobre 2022**. Pendant cette période, la population est invitée à prendre connaissance du dossier, consigner ses observations sur un registre spécial ou rencontrer le commissaire-enquêteur. Celui-ci assurera à cet effet trois permanences dans la **salle de l'Oust** aux jours et heures suivants :

- Le 20 septembre de 9 h à 12h00
- Le 8 octobre de 9 h à 12h00
- Le 24 octobre de 14h à 17h00

Le Mémorial de la bataille de Ballon se dote d'une aire de stationnement

Au village de Ballon, l'histoire locale relate qu'une bataille historique opposa les Francs de Charles Le Chauve aux Bretons de Nominoë, c'était le 22 novembre 845 ! Les siècles ont passé et le souvenir de cet événement est resté gravé en Bretagne dans la mémoire populaire, car le Breton Nominoë fut vainqueur de cette bataille. Cela permit par la suite à la Bretagne de conserver son indépendance jusqu'au 13 août 1532 date de son rattachement à la France.



Pour commémorer l'événement de la victoire des Bretons, un groupe de bénévoles passionnés a décidé d'édifier sur le site une œuvre d'artiste représentant la lutte armée qui opposa les deux clans.

Afin de permettre le stationnement des véhicules qui se rendront sur le site, la commune a décidé de financer la réalisation d'un parking réservé aux véhicules légers, ainsi qu'un cheminement à l'intention des piétons. Cette réalisation dont le coût global s'élève à 15 546 euros, a été achevée à la mi-mai 2022. De leur côté, les bénévoles ont installé des pâlis pour délimiter l'espace dédié au stationnement public.

📄 Article rédigé par Didier Le Stunff, adjoint au PLU, patrimoine bâti, urbanisme, aménagement du territoire, cadre de vie, espace rural, environnement et maisons fleuries.

Urbanisme

📄 **CAMPING de l'Île aux Pies**

Site internet : campingileauxpies.com
 Mail : campingbainssuroust@gmail.com
 Réservation camping : 02.99.91.71.41
 Facebook : Le plein air bainsois
 Ouvert du 1^{er} Avril au 31 Octobre
 Paiements : chèques vacances
 Aides « VACAF »



Depuis le début de l'année 2022, le camping municipal est passé en gestion privée et désormais gérée par Jean-Marie et Claudie DEBARLE.

Qui dit « gestion privée », dit évidemment espace privé pour les campeurs uniquement ! Désormais, il n'est donc plus possible de traverser le camping comme bon nous semble !

Afin de remédier à ces dérives, un fléchage a été installé en amont de l'entrée du camping pour orienter directement les promeneurs vers la plaine et ses structures de jeux ou de baignade ! Merci de respecter ces nouvelles directives !



Le camping de l'Île aux Pies, rebaptisé « Le Plein Air Bainsois », référencé sur Tourisme de Bretagne, vous accueille sur des espaces réaménagés de 50 emplacements d'environ 80 m² afin d'obtenir le label 3 étoiles (en cours).

Le label « accueil vélos » et « rando Bretagne » a été validé par l'Office de Tourisme de Redon. Un autre label : « hébergement pêche » est en cours de validation également.

En vous promenant sur la plaine de l'Île aux Pies, vous pouvez apercevoir de nouveaux équipements :

- 3 tentes « Easy Camp » toutes équipées de 22 m² pour 5 personnes
- 3 « Dili'tente » : structures insolites pour 2 personnes (+ un jeune enfant)
- 4 cabanes étapes (déjà installées en 2021 et qui remportent un vif succès !)

La saison a bien démarré avec des fréquentations de campeurs et touristes de tous horizons, mais néanmoins beaucoup de bretons, des habitués comme des nouveaux venus, et même des hollandais et des belges !

« Le Plein Air Bainsois », un camping où on y vient pour se reposer, se détendre, se dépayser !

MARCHE des jeudis d'ÉTÉ à l'Île aux Pies

En 2021, nous avons transféré le marché du jeudi à l'Île aux Pies pour la période des vacances scolaires. Cela nous a permis de garder un marché dynamique avec une nouvelle clientèle plus estivale ! Les habitués ont également apprécié le côté plus champêtre et ombragé !

En concertation avec les producteurs locaux, nous réitérons le transfert du Marché du jeudi du **7 juillet au 18 août inclus**.*

Muni de votre panier, vous y trouverez des légumes, fromage de vache et de chèvre, du miel, bières et jus de pommes, des fraises et cornichons, empanadas (petits chaussons farcis), du pain bio, de la viande de porc... et des nouveautés !

Après cette période de transition, le marché reprendra ses habitudes sur la place Nominoë dès le 25 août !

Merci à tous et à chacun de faire vivre notre marché de produits locaux tout le long de l'année !

*Sauf Séverine à la « bonne crêpe et galette » qui reste sur la place Nominoë de 11 à 19 H.

DONS pour l'UKRAINE

Dans le cadre de la solidarité nationale, l'association des Maires de France (AMF) et La Protection Civile, se sont associées afin de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons sur place.

Au mois de mars dernier, pendant quelques mardis et jeudis, une collecte de produits de 1^{ère} nécessité a été organisée dans la Maison des Associations et acheminée à Betton. Nous remercions les bénévoles et les chauffeurs qui ont contribué à cette opération de solidarité.

Parallèlement, un appel a été lancé pour organiser l'accueil éventuel de familles ukrainiennes sans suite à ce jour. Une maison et quelques chambres ont été proposées par des bainsois. Nous avons ensuite constitué des dossiers transmis aux services préfectoraux, sans suite à ce jour.

Soyez tous remerciés pour vos dons, vos soutiens afin de soutenir le peuple ukrainien si durement meurtri !

Il est toujours possible de faire un don à « don.protection-civile.org »

Camping



Respect des règles de vie

Pour que notre commune soit un endroit où il fait bon vivre...

L'harmonie et le bien-être de chacun sont l'affaire de tous ! Et oui, il suffit parfois d'un petit effort pour améliorer le confort de tous...

Aujourd'hui encore notre commune est victime d'actes de négligence qui mettent à mal son image ;

→ Respectons notre campagne et celle de nos enfants !

Les déchèteries sauvages ne sont pas des solutions !

Récemment encore,

un dépôt sauvage a été repéré en pleine nature, IL EXISTE DES DECHETERIES !!!



→ Respectons nos voisins, faisons attention au bruit que nous produisons lors des fêtes privées, l'utilisation des outils ou des véhicules, etc...



→ Rentrons nos conteneurs poubelles rapidement après le ramassage des ordures ménagères et pensons à les nettoyer régulièrement !

En effet, Les conteneurs qui restent sur les trottoirs ou sur le bord des routes peuvent constituer des obstacles pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les cyclistes...



Les conteneurs sales sont également une source de nuisance visuelle et olfactive...



→ Respectons l'interdiction de brûler ses déchets verts et autres !

Le brûlage des déchets à l'air libre : une atteinte grave à la santé et à l'environnement





Les élections Présidentielles 2022

Les élections présidentielles se sont déroulées le dimanche 10 avril 2022, pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Monsieur Emmanuel MACRON a été élu, veuillez trouver les résultats pour la commune de Bains-sur-Oust ci-après ;



RESULTATS

Dimanche 10 avril 2022 - 1er tour de scrutin

	Bureau de vote 1 Salle des sports	Bureau de vote 2 Salle polyvalente	Bureau de vote 3 Ecole	TOTAUX	POURCENTAGE
Nombre d'inscrits	949	955	946	2 850	
Nombre d'abstentions	171	196	198	565	
Nombre de votants	778	759	748	2 285	80,18%
Bulletins blancs	18	12	13	43	
Bulletins nuls	6	6	0	12	
Suffrages exprimés	754	741	735	2 230	78,25%

LISTES	Bureau de vote 1 Salle des sports	Bureau de vote 2 Salle polyvalente	Bureau de vote 3 Ecole	TOTAUX	POURCENTAGE Suffr. Exprimés
ARTHAUD Nathalie	3	9	1	13	0,58%
ROUSSEL Fabien	19	13	9	41	1,84%
MACRON Emmanuel	282	291	247	820	36,77%
LASSALLE Jean	16	17	19	52	2,33%
LE PEN Marine	170	155	143	468	20,99%
ZEMMOUR Éric	38	27	35	100	4,48%
MÉLENCHON Jean-Luc	128	125	183	436	19,55%
HIDALGO Anne	8	15	11	34	1,52%
JADOT Yannick	40	35	46	121	5,43%
PÉCRESSE Valérie	31	35	23	89	3,99%
POUTOU Philippe	8	6	5	19	0,85%
DUPONT-AIGNAN Nicolas	11	13	13	37	1,66%
TOTAUX	754	741	735	2230	100,00%



RESULTATS

Dimanche 24 avril 2022 - 2ème tour de scrutin

	Bureau de vote 1 Salle des sports	Bureau de vote 2 Salle polyvalente	Bureau de vote 3 Ecole	TOTAUX	POURCENTAGE
Nombre d'inscrits	949	947	950	2 846	
Nombre d'abstentions	184	191	209	584	
Nombre de votants	765	756	741	2 262	79,48%
Bulletins blancs	57	48	53	158	
Bulletins nuls	20	17	28	65	
Suffrages exprimés	688	691	660	2 039	71,64%

LISTES	Bureau de vote 1 Salle des sports	Bureau de vote 2 Salle polyvalente	Bureau de vote 3 Ecole	TOTAUX	POURCENTAGE Suffr. Exprimés
MACRON Emmanuel	437	455	445	1337	65,57%
LE PEN Marine	251	236	215	702	34,43%
TOTAUX	688	691	660	2039	100,00%

Les Elections législatives 2022

Elles ont déjà eu lieu le dimanche 12 juin, pour le 1^{er} tour et le dimanche 19 juin pour le second tour. Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée Nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans. Le vote a lieu par circonscriptions, chacune d'elles correspond à un siège. Bains-sur-Oust fait partie de la 4^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine.

Elections 2022

VOTER, UN DROIT MAIS AUSSI UN DEVOIR...

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Un site pour tout savoir sur les élections, pour s'inscrire sur les listes électorales, pour donner une procuration, obtenir les résultats le jour du scrutin et de nombreuses informations utiles à tous les citoyens.



VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ;

Vous devez vous rendre à la mairie et fournir les documents suivants :

Carte d'identité

Une justificatif de domicile de moins de 3 mois (Attestation d'assurance habitation - Facture d'eau, d'électricité ou de téléphone - dernier bulletin de salaire - Redevance d'enlèvement des ordures ménagères - Taxe foncière ou d'habitation). Si vous avez changé d'adresse sur la commune, n'oubliez pas de le signaler au service accueil de la mairie en produisant un justificatif à votre nouvelle adresse.

PARTICIPER AU PROCESSUS ÉLECTORAL EN TANT QU'ASSESEUR OU SCRUTATEUR ;

L'organisation d'élections mobilise de nombreux agents municipaux, des élus et des bénévoles, parmi lesquels figurent les scrutateurs et les assesseurs. Chaque bureau de vote est composé d'un secrétaire et d'un président assisté de deux assesseurs titulaires complétés par autant de suppléants.

L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des liste d'émargement.

Le scrutateur, quant à lui, participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes. Le dépouillement commence dès la clôture du scrutin.



Pour participer bénévolement à l'organisation des élections, il suffit d'être inscrit sur la liste électorale de la commune et de se faire connaître à l'accueil de la mairie. L'inscription sur la liste des bénévoles ne garantit pas, toutefois, une sollicitation systématique à tous les scrutins. Votre participation se fait sur invitation du Maire et, une fois celle-ci validée, vous vous engagez à être disponible aux jours et horaires qui vous seront communiqués.

ASSEMBLEES DE QUARTIER

Les assemblées de quartier se réunissent régulièrement depuis le début d'année et une dynamique locale s'éveille dans notre commune.

Pour suivre les discussions et actions en cours, vous pouvez consulter les comptes-rendus de chaque réunion sur le site de la commune qui est mis à jour systématiquement.



Élections 2022



● CREATION D'UN BOULODROME



Cela fait un certain temps que l'association « Boules Bainsaises », forte de ses 70 adhérents, souhaite avoir un terrain de boules adapté et pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les clubs des alentours pour des parties amicales. Plusieurs sites ont été évoqués lors des quatre rencontres sur le terrain avec les membres du bureau des boulistes. Un consensus a vu le jour pour un boulo-drome derrière les halles du lavoir. Ce boulo-drome de 45m x 28m uniquement réservé aux boulistes, pourra accueillir simultanément 40 équipes sur des terrains de 4m x 13m. L'accès, des halles du lavoir vers le boulo-drome, sera facilité par un chemin empierré accessible aux personnes à mobilité réduite. L'entreprise Lemée de St Dolay a réalisé les travaux.

Que les parties de boules commencent....

Bien sportivement

➤ Article rédigé par Philippe Elleouet, adjoint aux sports, animations, associations et assemblée de quartier.

CAMERAS VIDEO PROTECTION



Suite aux incivilités récurrentes tous les week-ends, la municipalité a décidé par délibération du conseil municipal de septembre 2021 d'installer des caméras de vidéo protection sur le complexe sportif. Elles couvriront une zone allant de la médiathèque

aux halles du lavoir. Un dossier a été déposé en préfecture pour autorisation. Les sociétés, Electricité pays de vaine Redon et ExpertSYS (fourniture et pose caméras) de Ste-Marie ont réalisés les travaux.



➤ Article rédigé par Philippe Elleouet, adjoint aux sports, animations, associations et assemblée de quartier.

POUR LES JEUNES : MINI-STAGE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

L'objectif de ces mini-stages : explorer un métier pour s'orienter !

Que tu sois collégien(ne), lycéen(ne) ou étudiant(e), tu es face à une multitude de choix possibles..., afin de t'aider à déterminer ton projet professionnel tu peux faire des mini-stages

C'est un choix personnel à mener en concertation avec ton entourage.

Profite de cette opportunité pour découvrir des métiers et affiner ton projet d'orientation et/ou professionnel.



Quelle durée ?

1 à 5 jours en entreprise par stage



Pour qui ?

Les collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et les lycéens (quel que soit leur âge)



Quand ?

Pendant les vacances scolaires, y compris les grandes vacances d'été



Dans quelle structure ?

Dans tous les types d'entreprise (publique ou privée), les associations, les professions libérales, etc.

Tu peux faire plusieurs stages, découvrir plusieurs entreprises, plusieurs métiers ; dans tous les cas, il te faudra une convention pour chaque stage.

Renseignements et contacts :

<https://www.cci.fr/ressources/formation/orientation-professionnelle/le-reseau-point-orientation-apprentissage>

➤ Article rédigé par Nathalie Morice, adjointe au CCAS, affaires sociales, santé et service à la personne.



REMISE DU DON A « LA BICOQUE »

L'édition 2021 du repas des aînés s'est clôturée par la remise du don à la section du groupe d'entraide mutuelle de l'association « La Bicoque ».

Mr Lebâcle Alain, coprésident et Mme Le Creff, coordinatrice pour l'association étaient présents afin de représenter le GEM. Cette association milite et agit pour modifier le regard sur les personnes en situation de fragilité psychologique et/ou de handicap psychique, permet de reprendre confiance en soi et dans les autres.

A vos agendas, le repas des aînés est programmé le Dimanche 09 Octobre 2022.
Le thème retenu pour l'édition 2022 sera « le cabaret ».
Merci aux nouveaux arrivants de 72 ans et plus de se manifester en Mairie.

WEEK-END D'INTEGRATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE

Grâce au travail d'équipe entre la Faculté de Médecine de Rennes, la Faculté dentaire de Nantes, la commission santé-autonomie, la CPTS, l'agence d'attractivité, l'office de tourisme, le centre hospitalier Intercommunal et les différents représentants des communes du territoire, un week-end de découverte du territoire a pu être réalisé. Une mention particulière à Marine, Marion et Ludivine.

Celui-ci s'est tenu du Vendredi 29 Avril au Dimanche 1^{er} Mai, 4 étudiants dans le domaine médical et paramédical ont participé aux différentes activités proposées. (Sorties, animations sportives...)

La commune s'est inscrite dans la démarche. Nous avons accueilli et reçu les étudiants sur le temps du pique-nique à l'Ile aux Pies. Le déjeuner a été le bienvenu après une matinée en canoë et s'est déroulé dans une ambiance bon enfants sous un soleil radieux.

La mobilisation de tous a été nécessaire afin d'assurer la logistique pour l'hébergement, la conduite du minibus, l'intendance...

Une belle expérience avec des échanges de contacts, à renouveler...

➤ Article rédigé par Nathalie Morice, adjointe au CCAS, affaires sociales, santé et service à la personne.

Informations





Je m'appelle Laurence et j'ai créé : **O mains douces de Laurence**
 Je vous reçois tous les mardis dans mon espace cocooning au sein de la maison de santé de Bains-sur-Oust pour des soins autour de la parentalité.

- ~ thalasso bain bébé ~
- ~ massage bébé ~
- ~ massage prénatal et postnatal ~

N'hésitez pas à me contacter !

06 16 77 13 92
www.omainsdoucesdelaurence.fr




ZOOM SUR LE BUREAU PARTAGE ADOSSE A LA MAISON DE SANTE

Depuis juin 2021, des auxiliaires médicaux et des professionnels non conventionnés évoluent au sein du bureau partagé appuyé à la maison de santé pluridisciplinaire. Ils sont au nombre de cinq. Vous pouvez les découvrir ci-dessous en quelques lignes.

"Des pieds pour grandir"

Infirmière reconvertie en réflexologie plantaire libératrice, je vous propose un moment de détente rien que pour vous.

Par un toucher précis sur la plante des pieds, la réflexologie aide surtout à maintenir le bon fonctionnement du corps en rééquilibrant les organes, grâce à l'énergétique chinoise.

Je propose, aussi, une lecture symbolique des pieds, avec possibilité de libération de la mémoire émotionnelle.



Annie KERVADEC
 Réflexologie plantaire consciente

Lecture symbolique des pieds,
 « mettre des mots sur vos maux »

06 78 77 32 97
 BAINS-SUR-OUST (35)
 ST-PERREUX (56)
www.despiedspourgrandir.com

Nadège ORHAND

Diététicienne - Nutritionniste

Diplômée depuis 2010, à travers un accompagnement nutritionnel personnalisé, je saurai vous donner les conseils les plus adaptés que vous souhaitez adapter votre alimentation à votre pathologie ou bien améliorer votre bilan sanguin, votre confort digestif, votre poids. Je vous propose un rééquilibrage alimentaire qui n'est pas un régime mais plutôt réapprendre à manger selon vos besoins et envies. Je vous aiderai à accepter vos émotions, déculpabiliser certains aliments, oublier les idées reçues, retrouver vos sensations de faim, de satiété et apprendre à les écouter. Mon rôle est de vous aider à retrouver le plaisir de manger en toute simplicité, en vous libérant du contrôle et en osant manger."



Nadège ORHAND

Diététicienne - Nutritionniste
 06 27 68 09 56
 Rdv sur Doctolib.fr

Aromazenitude

Infirmière en santé mentale pendant 20 ans, j'ai acquis une expérience certaine dans l'établissement d'une relation de confiance. Cette dernière est indispensable pour créer un climat relationnel propice à l'échange authentique du client qui aborde ces troubles de santé.

Mes compétences acquises en réflexologie plantaire, faciale, en massages détente du dos dans un premier temps et celles acquises ces 7 dernières années dans le domaine des plantes médicinales (gemmothérapie, huiles essentielles...), la nutrition et la micronutrition (vitamines, minéraux, oligo-éléments, anti oxydants spécifiques...) sont des outils indispensables pour accompagner, soutenir, maintenir la santé et la vitalité de tous mes clients désireux d'un accompagnement personnalisé, respectueux de leur être tout entier et qui s'inscrit dans le temps et dans le rythme des saisons afin de (re)trouver un équilibre de vie.



Isabelle CODET

Je pratique la Psychothérapie et La Sophrologie.

La psychothérapie : C'est un traitement psychologique. Elle vise à provoquer des changements d'attitudes, de comportements, de manières de penser ou de réagir chez une personne, afin de lui permettre de mieux se sentir, de trouver des réponses à ses questions, de résoudre des problèmes, de faire des choix, de mieux se comprendre ... de traiter des Burn out....

La Sophrologie : Son objectif est d'aider à renforcer les attitudes et les valeurs positives au quotidien, à développer les capacités de gestion du stress et des émotions négatives. Elle permet ainsi à chacun d'optimiser ses capacités, de développer l'autonomie, la confiance, l'équilibre physique et mental, de lâcher prise, de libérer des blocages, de gérer le stress, de gérer la douleur...

Je suis l'interlocutrice en Sophrologie de Proxi ligue pour le secteur de Redon. (La ligue contre le cancer).

Horaires et lieux : Les mercredis à Bains sur Oust - 19 place Nominœ
Tél : 06.30.34. 38.27 - **Site web :** <https://isabelle-codet.fr> - Rdu sur Doctolib

Depuis Mars 2022, ce sont 4 jeunes volontaires en service civique « Solidarité Séniors » qui évoluent sur la commune de Bains-sur-Oust.

Avec M^{me} Chéneau, leur coordinatrice, l'axe collectif a été privilégié en déployant les jeunes sur la résidence séniors de la « Piclais », les mercredis matin jusqu'en juin 2022. En partenariat avec Olivier, l'animateur, ils proposent des activités de groupe ou individuelles. Les jeunes évoluent toujours en binôme. Cela leur assure une expérience dans le domaine de la personne âgée et permet de choisir une orientation en lien avec leur mission. L'axe individuel, c'est-à-dire la proposition de visite de courtoisie a été proposé par les jeunes et a été présenté à la médiathèque le 27 avril **mais cela n'a pas rencontré de succès.**

La perspective d'accueillir une nouvelle équipe à la rentrée est à l'étude, l'occasion de reprendre l'axe individuel...

Unis Cité



Résidents en compagnie des 4 jeunes d'Unis Cité

Article rédigé par Nathalie Morice, adjointe au CCAS, affaires sociales, santé et service à la personne.

La chasse aux œufs

Le dimanche 17 avril a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de La Rouardais. Les enfants du CME ont participé à l'organisation et étaient présents pour la mise en place. La chasse aux œufs s'est très bien passée. Presque 80 enfants étaient présents avec leurs parents. Les enfants sont repartis avec une douzaine d'œufs et un peu plus pour certains.



Article rédigé par Marie-Laure Pondard, adjointe aux finances, à l'enfance, l'éducation, la jeunesse et le CM des enfants.

Le CME présent à la commémoration du 19 mars



Les enfants du CME ont été présents aux commémorations du 19 mars et du 8 mai et ont participé au service pour le vin d'honneur.

Les membres des anciens combattants ont été sensibles à leur présence et les ont remerciés.



Le CME fabrique deux hôtels à insectes

Le Conseil Municipal des enfants avec la collaboration de l'Outil en main a participé à la fabrication de deux hôtels à insectes.

Pour ce faire les enfants, accompagnés des élus référents et des bénévoles de l'Outil en main ont, durant 4 mercredis, travaillé sur ces structures en utilisant des matériaux de récupération (bambous, pommes de pins, briques...)



Ces hôtels seront désormais installés sur la commune, l'un dans le bas du cimetière et l'autre à l'île aux Pies ou dans un autre endroit, reste à le définir.

Merci encore à l'outil en main de nous avoir accueillis.



Le CME organise une marche propre

La commission « environnement » du Conseil Municipal des Enfants a organisé une marche propre le samedi 11 juin 2022 de 15h00 à 17h30.

La collecte des déchets a démarré devant la Mairie, direction la Grotte puis passage dans le petit chemin bordant le cimetière pour arriver sur la zone sportive (les Halles du Lavoir, la salle polyvalente, le City Park, pour se diriger ensuite vers les écoles et le retour au Pump track pour la prise d'un goûter offert par la commune.

De nombreux bainsois étaient présents.

La commission « Concours photo »

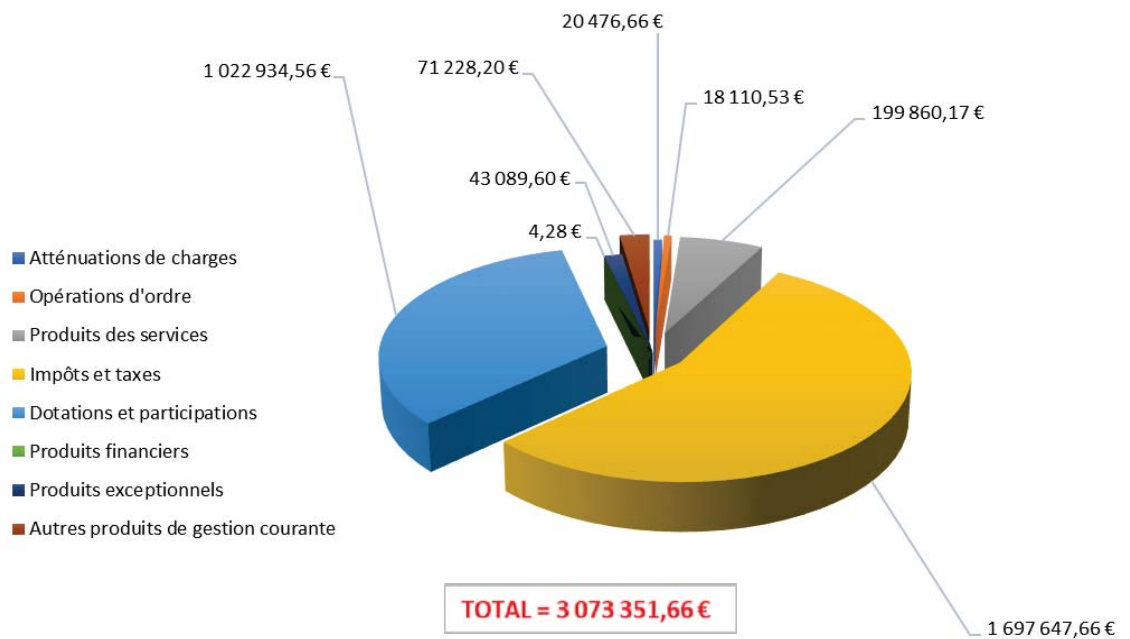
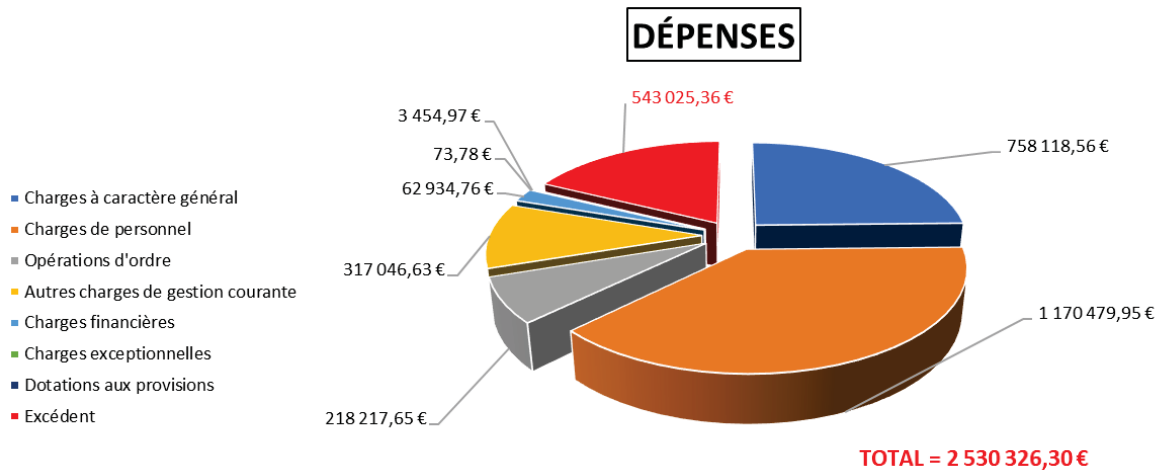
Avec l'association « La reine des prés », les 3 membres de la commission concours photo du CME (Chloé, Lauryne et Mathis) et 2 élus nous avons sélectionné les photos gagnantes. 5 enfants ont participé et tous ont reçu un prix.

La remise des prix a eu lieu le 25 juin à 11h à la mairie.



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET FONCTIONNEMENT

BUDGET 2021 FONCTIONNEMENT



Les charges de fonctionnement ont évolué de plus de 6% cette année, consécutives aux augmentations des fluides, de la consommation courante mais également suite à de nouvelles charges de fonctionnement liées aux investissements des dernières années (Médiathèque, Maison de santé, site de l'Ile aux pies...)

Le poste des recettes se stagne à 1,35% consécutif à la perte de la dotation de solidarité rurale à hauteur de 110000€.

Nous restons attentifs à l'évolution de ce budget de fonctionnement.

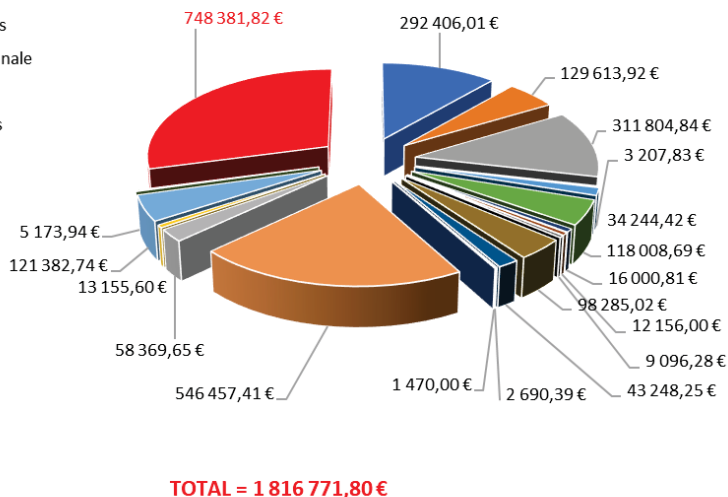
Les mots clefs du budget 2022 demeurent : rigueur, économie, étalement et hiérarchisation des investissements.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET INVESTISSEMENT

Compte administratif

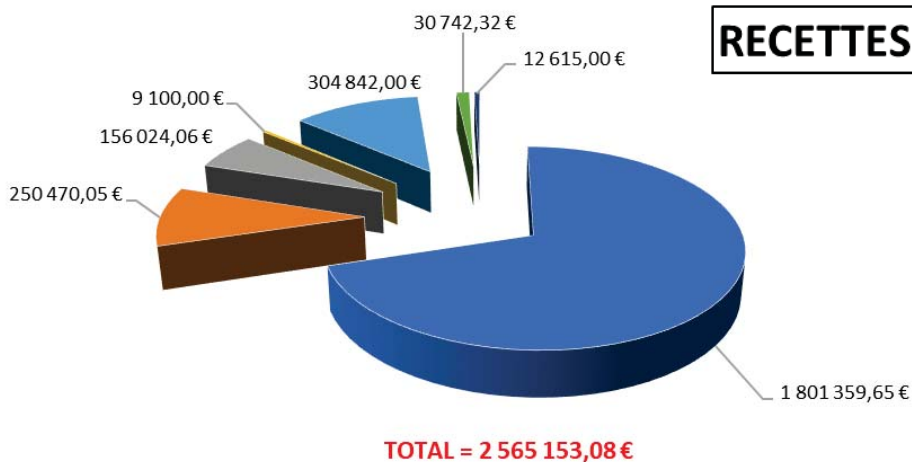
- Opérations financières
- Opérations non individualisées
- Médiathèque
- Maison des associations
- Agence postale communale
- Voirie et réseaux
- Acquisitions financières
- Mairie
- Ecole publique
- Stade municipal
- Acquisitions diverses
- Salle polyvalente
- Maison des sports
- Maison de santé
- Dispositif incendie
- Services techniques
- Site de l'île aux pies
- Maison des chasseurs
- Excédent d'investissement

DÉPENSES



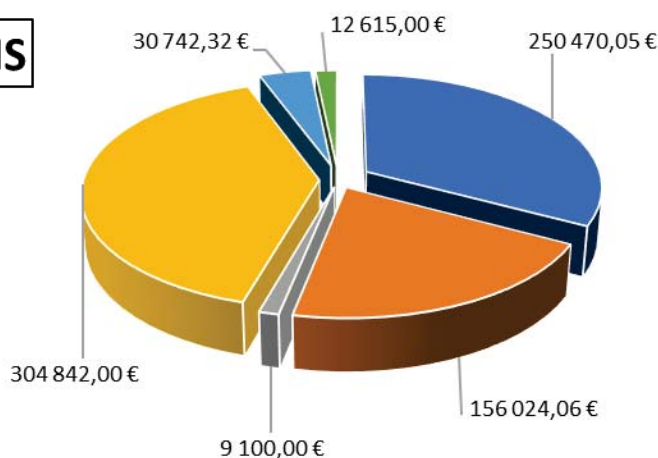
- Opération financière
- Médiathèque
- Voirie et réseaux divers
- Stade municipal
- Maison de santé
- Services techniques
- Site de l'île aux pies

RECETTES



SUBVENTIONS

- Médiathèque
- Voirie et réseaux divers
- Stade municipal
- Maison de santé
- Services techniques
- Site de l'île aux pies



On peut considérer que 2021 correspond à une pause dans l'investissement suite à la mise en place de la nouvelle équipe ainsi qu'à la réalisation des investissements engagés.

Pour 2022, notre plan pluriannuel d'investissement va nous permettre d'inscrire un budget primitif de 2 781 770€ en finançant des projets structurants tels que la Maison des sports, le patronage et le domaine de la Fosse Piquet. Grâce à notre autofinancement dégagé de 748k€, nous abordons sereinement 2022.

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021
✓ FONCIER

2021. 146 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 491 et 885

2021. 147 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 202 - 203 et 205

2021. 148 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle MN 207

2021. 149 / VENTE D'UNE PARCELLE BOISÉE – ZC 143 : droit de préférence

2021. 150 / RENOVATION THERMIQUE ET ACCESSIBILITE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : demande de subvention auprès du Département - Fonds de soutien aux projets locaux

2021. 151 / LUTTE CONTRE L'INCENDIE - CREATION RESERVES D'EAU : Demande subvention DETR 2022

✓ FINANCES

2021. 152 / BUDGET COMMUNE : Constitution d'une provision pour dépréciation de créances

2021. 153 / BUDGET CAMPING : Constitution d'une provision pour dépréciation de créances

2021. 154 / BP 2021 CAMPING : décision modificative n° 2

✓ AFFAIRES TOURISTIQUES

2021. 155 / CAMPING : gestion déléguée – AOT Autorisation d'occupation temporaire AFFAIRES CULTURELLES

2021. 156 / MEDIATHEQUE : choix d'un nom

2021. 157 / RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL – services périscolaires

2021. 158 / RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL - contrat aidé – services techniques

2021. 159 / ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES – Avenant au contrat

2021. 160 / PERSONNEL COMMUNAL : prime de fin d'année 2021

✓ INTERCOMMUNALITÉ

2021. 161 / REDON AGGLOMERATION : transports scolaires vers la piscine - année scolaire 2021/2022

2021. 162 / REDON AGGLOMERATION : commission TEA - Transition Ecologique et Alimentaire

✓ DIVERS

2021. 163 / PRESTATIONS ASSURANCES : Contrats

2021. 164 / CONSULTASSUR : Convention d'assistance annuelle permanente

2021. 165 / DEMANDE DE PROTECTION FONCTIONNELLE D'UN ELU

2021. 166 / TERRITOIRES ACCUEILLANTS : Charte

2021. 167 / AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LE RESEAUX ET INSTALLATIONS DE TELECOMMUNICATION (RODP TELECOM)

2021. 168 / REDON AGGLOMERATION : rapport d'activités 2020

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021
✓ AFFAIRES TOURISTIQUES

2021. 169 / CAMPING DE L'ILE AUX PIES : gestion déléguée – AOT – convention d'autorisation

✓ FONCIER

2021. 170 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle MN 430

2021. 171 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles ZY 447 – 449

2021. 172 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles ZX 367 – 368 – 439

2021. 173 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 554-556-740-742-744-559-560-552 / terrains bâtis à usage d'habitation

2021. 174 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 467-553-555-746-559-560-552 / terrains bâtis à usage commercial

✓ PROJETS / TRAVAUX

2021. 175 / TRAVAUX MAISON DE SANTÉ : Avenants aux marchés de travaux

2021. 176 / TRAVAUX AMENAGEMENTS ILE AUX PIES : Avenant au marché de travaux ROBERT

2021. 177 / PROJET HEBERGEMENT SENIORS « AGES ET VIE » : Cession terrain rue de la Souriais

✓ FINANCES

2021. 178 / BP 2021 COMMUNE : décision modificative n° 3

2021. 179 / TARIFS COMMUNAUX : location de la maison des associations

2021. 180 / TARIFS COMMUNAUX : location de la salle des sports

2021. 181 / TARIFS COMMUNAUX : location de la structure annexe «Les Halles du Lavoir »

2021. 182 / TARIFS COMMUNAUX : location de la salle de l'Oust

2021. 183 / TARIFS COMMUNAUX : location de la salle polyvalente

2021. 184 / TARIFS COMMUNAUX : Espace multimédia

2021. 185 / TARIFS COMMUNAUX : photocopies et télécopies

2021. 186 / TARIFS COMMUNAUX : Droits de place

2021. 187 / TARIFS COMMUNAUX : concessions cimetièrre

2021. 188 / TARIFS COMMUNAUX : centre de loisirs Nominoë

2021. 189 / TARIFS COMMUNAUX : accueil de loisirs ados

2021. 190 / TARIFS COMMUNAUX : frelons asiatiques

2021. 191 / SUBVENTIONS AUX BUDGETS CAMPING ET CCAS

RESSOURCES HUMAINES

2021. 192 / MEDIATHEQUE : RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL - contrat aidé

✓ INTERCOMMUNALITE

2021. 193 / REDON AGGLOMERATION - service d'instruction ADS : Avenant 2 à la convention

✓ DIVERS

2021. 194 / RÉVISION DES PPRI Vilaine aval et Oust : périmètres

2021. 195 / REDON AGGLOMERATION - Rapport annuel 2020 sur la gestion des déchets : présentation

2021. 196 / SDE 35 – Rapport d'activités 2020 : présentation

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

✓ FONCIER

2022. 01 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 139 et 140

2022. 02 / CESSION ANCIENNE MAISON MEDICALE

– Parcelle MN 536 – 15 rue de la mairie

2022. 03 / RESERVE FONCIERE : acquisition parcelle ZY421 « Les Frêles »

✓ URBANISME

2022. 04 / PROJET HABITAT Impasse des Moutons - PLACES DE STATIONNEMENT

✓ TOURISME

2022. 05 / APPEL A PROJETS ILE AUX PIES : Activités de plein air – Sport, détente, loisirs

✓ BUDGET / FINANCES

2022. 06 / DUREES D'AMORTISSEMENT : Délibération complémentaire n°2

2022. 07 / CCAS : subvention de fonctionnement

✓ RESSOURCES HUMAINES

2022. 08 / SERVICES MUNICIPAUX - TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL

✓ INTERCOMMUNALITE

2022. 09 / REDON AGGLOMERATION - C.E.P. Conseil en Energie Partagé : convention

✓ DIVERS

2022. 10 / AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ET DE DEVELOPPEMENT : renouvellement adhésion

SEANCE DU 24 FÉVRIER 2022

✓ FONCIER

2022. 11 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption –parcelle MN 636

2022. 12 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle ZY 468

2022. 13 / VENTE D'UNE PARCELLE BOISÉE – ZL 238 : droit de préférence

2022. 14 / VENTE D'UNE PARCELLE BOISÉE – ZR 45 : droit de préférence

2022. 15 / SUCCESSION VACANTE ET BIENS SANS MAITRE : Parcelles ZD 90 et 96 – intégration dans le domaine communal

2022. 16 / SUCCESSION VACANTE ET BIENS SANS MAITRE : Parcelles ZN 21, 52 et 53 – intégration dans le domaine communal

2022. 17 / SUCCESSION VACANTE ET BIENS SANS MAITRE : Lancement de la procédure Parcelles ZN 18 Domaine du Grand Foi et ZO 6 Sous Bouée d'Hors

✓ PROJETS / TRAVAUX

2022. 18 / RENOVATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : Marchés de travaux DCE 1

2022. 19 / EQUIPEMENT VIDEO-PROTECTION : Complexe sportif – salle polyvalente – halles du lavoir – Maison des associations

2022. 20 / ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

✓ FINANCES

2022. 21 / PARTICIPATIONS et COTISATIONS 2022

2022. 22 / AUTORISATION DE DEPENSES – COMPTE 65

✓ RESSOURCES HUMAINES

2022. 23 / PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : débat

2022. 24 / AVANCEMENTS DE GRADES 2022 : ratios promus / promouvables

✓ DIVERS

2022. 25 / MOTION SUR L'INVASION DE LA JUSSIE ET DE L'ÉLODÉE

SEANCE DU 17 MARS 2022

✓ FINANCES

2022. 26 / COMPTE DE GESTION 2021 – Budget principal Commune dressé par le Trésorier

2022. 27 / COMPTE DE GESTION 2021 – Budget annexe Camping dressé par le Trésorier

2022. 28 / COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – Budget principal Commune

2022. 29 / COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – Budget annexe Camping

2022. 30 / AFFECTATION DES RESULTATS 2021 – Budget principal Commune

2022. 31 / AFFECTATION DES RESULTATS 2021 – Budget annexe Camping

✓ FONCIER

2022. 32 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles YC 76-77

2022. 33 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle ZY 367

2022. 34 / CESSION ANCIENNE MAISON MEDICALE – Parcelle MN 536 – 15 rue de la Mairie

✓ PROJETS / TRAVAUX

2022. 35 / RENOVATION DU LOCAL jouxtant l'agence postale communale – Travaux

2022. 36 / ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

✓ DIVERS

2022. 37 / ACTIONS SOLIDAIRES EN FAVEUR DE L'UKRAINE

SEANCE DU 24 MARS 2022

✓ FINANCES

2022. 38 / D.O.B. 2022 : Débat d'orientation budgétaire - Rapport

✓ TOURISME

2022. 39 / SITE DE L'ILE AUX PIES – activités touristiques – prestations d'animations par la Fédé : convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'un terrain communal

2022. 40 / SITE DE L'ILE AUX PIES – activités touristiques – locations de matériel par la société ESCAPADES VERTICALES : convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'un terrain communal

SEANCE DU 6 AVRIL 2022

✓ FONCIER

2022. 41 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelle ZY 358

✓ FISCALITÉ

2022. 42 / TAUX D'IMPOSITION 2022

✓ FINANCES - BUDGET

2022. 43 / BUDGET PRIMITIF 2022 : Camping - budget annexe

2022. 44 / BUDGET PRIMITIF 2022 : Commune - budget principal

✓ PROJETS / TRAVAUX

2022. 45 / VOIRIE – travaux de modernisation et sécurisation – programme 2022

SEANCE DU 28 AVRIL 2022

✓ FONCIER

2022. 46 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 34 et 489

2022. 47 / DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER : droit de préemption – parcelles MN 257 et 632

✓ PROJETS / TRAVAUX

2022. 48 / Etude globale pour la réhabilitation d'une unité foncière en centre-bourg

2022. 49 / CREATION D'UN BOULODROME – Travaux

2022. 50 / ENGAGEMENT DE DEPENSES : acquisitions et travaux divers

✓ RESSOURCES HUMAINES

2022. 51 / RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL – services techniques

2022. 52 / PERSONNEL : Astreintes et modalités d'indemnisation

✓ INTERCOMMUNALITE

2022. 53 / REDON AGGLOMERATION : service commun informatique – sécurité numérique

✓ DIVERS

2022. 54 / REGLEMENT INTERIEUR – état des lieux : salle des sports, salle polyvalente et halles du lavoir

● AGISSONS ENSEMBLE POUR TOUS

Comme promis en début de mandat, nous revenons vers vous pour vous informer de nos prises de positions et de l'évolution de vos représentants au sein du conseil municipal.

Nous ne sommes pas dans l'opposition systématique lors de l'étude des dossiers mais apportons notre « pierre constructive » dans leur évolution.

Nous savons également reconnaître les actions positives pour le bien-être des Bainsois. Par exemple, la mise en place de la défense incendie sur le territoire de la commune, qui certes à un coût, mais reste une réelle protection et permet le développement communal en termes de construction.

Lors du conseil municipal de décembre dernier, nous avons voté contre le projet de vente d'une partie du domaine de la « Fosse Piquet » (derrière le patronage) sur le site de la Souriais, au profit d'un organisme « Ages et Vies ». Le prix proposé pour la vente ne correspondant pas au prix du marché du centre bourg. De plus, ce prix imposé par « Ages et Vies » n'incluait pas les potentielles démolitions et viabilisation, ces dernières devant rester à la charge de la commune. Cependant nous apportons un bémol à cette décision parce que nous ne sommes pas opposés au projet en lui-même, mais seulement à la vente dans les conditions proposées. Nous souhaitons voir le projet de réhabilitation du patronage aboutir et qu'une vraie réflexion sur l'aménagement global du site soit conduite en concertation avec les associations bainsoises.

Nous approuvons que la commune ait fait le choix d'adhérer à l'application « IntraMuros » à destination de la population. Ce dispositif permet à chaque citoyen d'être informé instantanément sur la vie de la commune. Nous invitons ceux qui le souhaitent à télécharger cette application gratuite.

Concernant la représentation de notre groupe au sein du conseil Municipal, nous vous informons d'un changement de conseiller.

Patrice MENU a en effet souhaité démissionner pour les deux motifs suivants :

Premièrement, pour honorer l'engagement de renouvellement des élus en cours du mandat, accord passé au sein du groupe lors de notre campagne.

Deuxièmement, parce qu'au bout de deux années, Patrice ne trouvait pas sa place au sein du conseil Municipal. Il précise qu'il voulait croire à l'ouverture des discussions dans un climat de concertation ; mais nous constatons que les décisions sont déjà actées avant les conseils municipaux. Il est donc dommageable que les efforts et les investissements consenti tant au niveau professionnel, que dans l'élaboration des projets aboutisse pour les listes minoritaires à de vaines interventions.

Après différents échanges au sein de notre groupe, Patrice laisse donc sa place à Antoine LAGNEAU. Ce dernier est motivé pour représenter notre liste, convaincu que dans un conseil municipal il est important qu'un contre-pouvoir existe. C'est dans cet objectif qu'il nous semble important de représenter les Bainsois pour défendre les intérêts de tous.

Patrice, Antoine et Isabelle pour le Groupe Agissons Ensemble pour Tous

Votre parole

● BAINS NATURELLEMENT, au service des intérêts de BAINS et de toutes et tous...

Être dans une minorité municipale, cela ne signifie pas être en opposition systématique. Ainsi, nous avons approuvé un certain nombre de délibérations qui nous paraissent favorables pour notre commune... Ceci étant, le rôle d'une minorité municipale est également de contraindre la majorité à la transparence sur ce qui motive ses décisions. Sur ce second point, nous ne transigerons pas.

Nos propositions ou contestations ont pour seul objectif de défendre l'intérêt des Bainssoises et des Bainssois, afin de proposer ce qui nous semble le mieux pour la commune.

En ce sens, nous tenons à rappeler quelques points concernant le patrimoine foncier dont dispose notre commune.

Nous avons proposé un prix de mise en vente de l'ancienne maison médicale à 180.000 €, que la majorité municipale a refusé pour une mise en vente à... 20.000 € de moins !

Compte tenu du dynamisme de l'immobilier sur notre commune, la vente a été convenue dans le mois qui a suivi. La majorité a donc consenti un manque à gagner de 20 000 €, pendant que celle-ci a voté une augmentation du taux de la taxe foncière sur le bâti, pour 2022, ce qui coûtera 25 000 € de plus aux contribuables Bainssois.

Nous nous sommes opposés à la vente à perte du Manoir de la Fosse Piquet, que les membres de la majorité au Conseil Municipal avaient voté au prix de 37.500 €.

Sachant que le coût de la démolition - à la charge de la commune et consenti par la majorité - était estimé à 50.000 €, nous saluons l'action de l'Association pour le Patrimoine Bainssois, qui s'est mobilisée et a permis d'éviter cette vente. Précisons toutefois que notre opposition à la destruction de cet édifice remarquable, auquel les Bainssois sont attachés, ne remet nullement en cause le projet d'une maison commune pour les personnes âgées. Il en était déjà de même lors de transactions précédentes : vente d'un terrain communal dans la ZA du Moulin avec un rabais de 15% par rapport à l'évaluation des domaines et achat à un prix exorbitant des 3.500m² de la parcelle du Chalet de l'Île aux pies (59.099€, soit près de 170.000€/ha) auxquels il faudra ajouter les frais de désamiantage de la toiture en cas de travaux... À ce jour, la majorité n'a pas de projet clairement défini si ce n'est celui d'une maison de la Nature. Or, ce même projet de création de « maison de la Nature » a motivé le Département à acquérir la maison « Nédélec » sur le haut de l'Île aux Pies... Conclusion : les achats de la commune se font toujours aux prix forts et les ventes à prix minorés, au détriment des finances communales et donc... de nos impôts !

Toujours côté finances :

- A ce jour, ce sont les contribuables Bainssois qui ont rémunéré les maîtres nageurs de l'île aux Pies l'été dernier, et non Redon Agglomération. Nous nous interrogeons donc sur la préservation des finances de notre commune au sein de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale.

- Les dépenses de fonctionnement ordinaire ont augmenté de 4,85% entre 2019 (année de référence avant Covid) et 2021 (année de quasi retour à la normale) pendant que les recettes de fonctionnement ordinaire ont légèrement baissé : qui va payer la différence ? Ces éléments factuels, en dépit de leur importance, ne doivent pas pour autant occulter les moments de réjouissances : les Cadets de Bains nous ont ainsi offert un très beau parcours en Coupe de Bretagne (1/4 finale) et une montée en Régional 1 après une saison magistrale !

L'occasion pour nous de les féliciter chaleureusement.

Bel été à toutes et à tous...

Jean-Marc CARREAU, Laurence GUÉZEL et Benoit DAVID pour la liste BAINS NATURELLEMENT

Notre parole

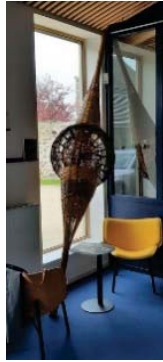
EXPOSITION

La forêt

Depuis toujours la forêt offre à l'homme de multiples ressources. La chasse, la cueillette et des pratiques agricoles ont permis à l'homme de se nourrir [...] Cette exposition* permet aussi d'aborder les menaces qui pèsent sur ces espaces naturels très sensibles aux modifications du climat.

Tout public, accès libre

* Exposition prêtée par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine



BALADE DÉCOUVERTE DES PLANTES COMESTIBLES ET MÉDICINALES

Claire Bonnet, ethnobotaniste, vous propose de découvrir des plantes qui se mangent et qui nous soignent à côté de chez soi ! L'occasion de préparer sa petite pharmacie de vacances.

ATELIER DE CONVERSATION EN ANGLAIS

Venez pratiquer l'anglais dans la bonne humeur, en compagnie de Piotr. Ouvert à tous, adulte-ado et enfant à partir de 10 ans. Durée : 1 heure.



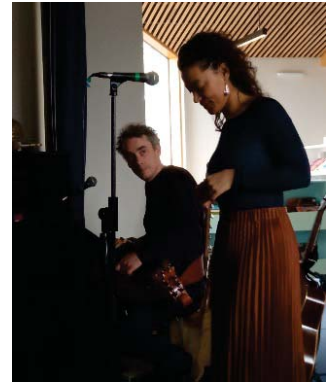
CHOUETTE DES HISTOIRES !

Lectures d'albums, à partir de 3 ans. On vous réserve des histoires aux p'tits oignons



L'ÉCOLE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE EN VADROUILLE !

Elle pose ses valises à la médiathèque pour un rendez-vous musical/ découverte instrumentale animé par des élèves et des enseignants. Pour toutes les oreilles, les petites comme les grandes ! On ne fait que passer ou on y reste plus longtemps... à chacun son rythme.



CONCERT BUNNY HUGS QUINTET

Dans le cadre de la Fête de la Musique, la médiathèque accueille le groupe Bunny Hugs Quintet aux accents swing-jazz vintage des années 20 et 30.



Arrivée d'un nouvel agent



Jean-Hugues Piétin originaire du pays de Vitré a intégré la médiathèque le 1^{er} mars dernier. Il possède déjà une expérience en médiathèque.

Il est chargé d'apporter son soutien à Patricia Lemoulec. Il exerce les missions liées à l'accueil du

public, à la gestion des collections ainsi que les animations.

Quelques photos des animations proposées...



Gym Douce

GYM DOUCE déjà 5 ans

5 ans que l'activité « gym douce » est présente à Bains sur Oust.

Avec une dizaine d'adhérents, l'activité ne cesse de prendre de l'ampleur d'année en année.

L'activité a pour but de travailler l'équilibre, la mémoire, la posturologie du quotidien et sans oublier... la prévention des chutes. Avant toutes vacances scolaires nous nous retrouvons autour d'un café ce qui nous permet d'échanger sur autre chose que le sport.

A la fin de chaque année une sortie est organisée afin de prendre le temps et le beau temps en extérieur tous ensemble.



Cette année le 16 juin c'est direction le Parc zoologique de Branféré où on se retrouvera le midi avec un petit « resto », l'après-midi nous poursuivrons notre balade dans le parc.

La séance se déroule le mercredi matin de 9h00 à 10h00 à la salle des sports de Bains-sur-Oust, cette séance est bien sûr un moment sportif mais surtout un moment convivial et de lien social.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe !

Renseignements auprès de Clément PROVOST au 0748119061

Merci à toi !

La commune de Bains sur Oust remercie Daniel Rio pour sa générosité.

Après avoir contacté Clément Proust, l'animateur sportif de la commune, Daniel a décidé de faire don de plus de 160 coupes.

Il a pu remporter tous ces trophées lors de sa brillante carrière de jogger. Bien que sa carrière ne soit certainement pas finie, un grand ménage dans la salle des trophées était nécessaire. Peut-être pour accueillir les prochains.

Encore un grand merci pour ta générosité.

Association, écoles ou autres n'hésitez pas à contacter Clément Proust au 0748119061 pour récupérer une coupe qui servira de récompense lors de vos tournois !





CONCERT UNISSONS

Le jeudi 10 mars dernier a eu lieu le concert caritatif de la tournée Unisson à la salle des sports de la commune, reconditionnée

pour l'occasion en salle de spectacle. Ce spectacle, organisé en partenariat avec l'armée, l'association des Musicales ainsi que la commune de Bains-sur-Oust a un double objectif ; collecter des dons au profit des blessés de guerre et des morts au combat et véhiculer la culture de la musique symphonique au plus près de nos concitoyens. Ainsi, ce sont 47 musiciens de la musique des transmissions de Rennes (formation musicale professionnelle de l'armée de terre) qui ont offert un spectacle digne des grandes salles. Une

première partie de très grande qualité a été assurée par le bagad Nominoë qui a transporté les spectateurs dans cet univers Celtique que nous aimons tant.

Cet événement a également donné lieu à une médiation musicale auprès des CM1 et CM2 de nos deux écoles communales (190 élèves) durant l'après-midi. Les 47 musiciens se sont prêtés aux jeux des présentations d'instruments et des devinettes musicales.

Les dons reçus à l'issue de cet événement atteignent 6 178 € que les élus étaient fiers de remettre au général Thierry Sutter. Encore merci à tous les participants et bénévoles qui se sont investis dans ce très beau moment.



FESTIVAL DES MOTOS ANCIENNES DU 1^{ER} MAI

Cette année, la 17^{ème} édition du festival des motos anciennes a connu un vif succès, tant au niveau de ses participants que de ses visiteurs, une année exceptionnelle d'après les organisateurs ! L'association des Vieux Pistons qui assure la mise en place de cette manifestation n'a pas failli, assurant sécurité des participants et sécurité des publics, venus en nombre cette année. Des centaines de motos des années 1925 (pour la plus vieille) aux années avant 1980 (pour la plus récente) ont été exposées et mises en situation au travers de démonstrations de roulage présentées par catégorie. Soleil, motos d'exception et de nombreux visiteurs ont fait de cette 17^{ème} édition une merveilleuse journée.



La bouge à Bains



L'AMICALE LES COLIBRIS.

Un beau dimanche du 1^{er} mai pour l'Amicale : le vide grenier organisé par l'Amicale les Colibris a rencontré un franc succès cette année. Heureux de se retrouver après 3 ans, la journée fut un combo royal : sourires + soleil + visiteurs au rdu + exposants ravis. Un grand merci aux parents bénévoles sans qui cette belle journée n'aurait pas pu avoir lieu et merci aux exposants pour leur bonne humeur et leurs retours positifs.

L'année a été riche en manifestations : vente de sapins, de gâteaux bijou, venue du père Noël, Tombola, Vide grenier, repas à emporter, collecte de papiers... Toutes ces opérations ont permis de financer en grande partie le voyage classe verte des CM1 et CM2, plusieurs sorties scolaires et le projet art plastique de l'école autour de la création de Totem avec une artiste peintre.

L'Amicale pense déjà à de nouvelles idées pour l'année prochaine (chasse au trésor, boum pour les enfants) et invite tous les parents d'élèves qui le souhaitent à rejoindre l'équipe.

Le 1^{er} juillet, nous nous retrouverons pour la fête de l'école avec un beau programme : portes ouvertes, spectacles, vernissage des Totems et pour finir en beauté des jeux de kermesse seront proposés aux enfants et un buffet/buvette aux parents.

PING ET PONG SE SONT INVITÉS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE !

Suite à un projet avec l'USEP et la Fédération Française de Tennis de Table, l'école a été dotée d'une table de ping pong depuis avril dernier. Cette installation fait le bonheur des élèves. Elle profite également aux enfants sur le temps périscolaire. L'inauguration officielle a eu lieu mardi 3 mai 2022 en présence de membres de la FFTT, des élus, de la présidente de l'USEP Bretagne et des élèves. Un grand merci à tous les partenaires et aux services techniques de la commune.



CLASSE DÉCOUVERTE DANS LES PYRÉNÉES

Les grands Colibris de CM1 et CM2 se sont envolés le lundi 16 mai pour un séjour d'une semaine à Lescun dans les Pyrénées. Sous un grand soleil, ils ont eu le plaisir de randonner en montagne, de pratiquer du VTT sur des petits chemins de montagne, d'escalader et de descendre en tyrolienne et de s'initier au biathlon pédestre (course à pied + tir à la carabine laser).

Cerise sur le gâteau, ils ont pu rencontrer une classe d'une autre école affiliée à l'USEP et partager avec eux des moments de convivialité.

Bref, un séjour très réussi qui laissera sûrement de très bons souvenirs à tous.

Merci à tout ceux qui ont pu contribuer à la réussite de ce voyage scolaire Amicale des parents, accompagnateurs, municipalité, parents et enseignants.



Apprendre



RANDO-CONTÉE DES ÉLÈVES DE MATERNELLE À L'ÎLE AUX PIES

Le jeudi 19 mai, la classe de maternelle de MS-GS de l'école publique des Colibris a découvert le chemin de grande randonnée entre la chapelle Saint-Méen et l'île aux pies, soit plus de 3 km de chemin parfois escarpé. Ce fut l'occasion de découvrir le balisage d'un GR, d'observer et écouter la nature et chercher aux alentours du sentier, les personnages d'un conte : "Le petit cochon têtue" (ed. Didier Jeunesse) qui s'étaient cachés. Ils ont tous été retrouvés! Bravo les chercheurs en herbe !



ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L' APEL DE SAINT-JOSEPH

- Dans un contexte sanitaire compliqué, L'APEL
- St Joseph s'est attachée à maintenir du mieux qu'elle le pouvait sa mission.

La soirée carnaval a pu avoir lieu le 12 mars rassemblant près de 250 personnes autour d'un repas couscous. Ce fut l'occasion pour les CE1 et CE2 de faire une petite représentation de musique préparée avec le conservatoire de Redon. La convivialité et la joie de se retrouver étaient au rendez-vous.

D'autres actions comme la vente de Gâteaux St Michel, de saucissons, de livres "Lire c'est partir" ont été un vrai succès permettant d'offrir de belles perspectives d'accompagnement financier des projets éducatifs de l'école.

Une soirée thématique sur le Portugal a eu lieu le 1^{er} avril. Il s'agit cette fois du cycle 1 qui

ont donné une représentation travaillée en classe avec l'accompagnement de Céline. A cet effet, L'APEL a offert aux parents, grands-parents, enseignants, amis et familles présents une sélection de gourmandises portugaises.

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le vendredi soir 20 mai, offrant la possibilité aux familles et futurs nouveaux arrivants de visiter les classes, pour certaines

renouvelées grâce aux mains bénévoles des parents de L'OGEC, auxquels s'associent parfois bien volontiers L'APEL. A noter la présence du groupe de danse bretonne de Bains qui a bien voulu animer le temps de convivialité pour le verre de l'amitié offert dans la cour principale à l'issue de la visite.

Cela fait déjà 3 ans que nous avons vécu la dernière kermesse. Il nous tarde donc tous de se réunir le dimanche 26 juin à partir de 11h pour admirer le spectacle de nos enfants. L'animation aura lieu cette année dans la cour de l'école. La traditionnelle tombola est reconduite et le tirage au sort sera réalisé le même jour. Petite nouveauté : il vous sera possible de vous restaurer auprès du snack préparé par nos soins le dimanche midi avant de profiter des différents stands de jeux.

Date à retenir pour l'année scolaire 2022-2023 : Reconduction du COLOR RUN le 11 septembre 2022.

Catherine ROBIN - maman de Sacha (CE2) et Liam (M.S) Présidente de L'APEL Saint Joseph.



Apprendre

COLOR RUN





Cette année 3 classes partent en classe de mer : les CE1-CE2 à Larmor Baden dans le golfe du Morbihan, du 15 au 17 juin, les CM1-CM2 à Plounéour Trez dans le Finistère, du 27 juin au 1^{er} juillet. Grâce aux aides versées par l'association des parents d'élèves, qui se démène chaque année pour proposer des initiatives permettant de faire baisser le coût des projets pédagogiques, et la participation de la Municipalité qui a à cœur de permettre à tous les élèves de la commune de bénéficier d'animations riches et variées, ces séjours scolaires peuvent être proposés dans un budget maîtrisé. La situation économique étant peu propice aux dépenses récréatives, cette année l'école a déposé 2 dossiers de demande de subvention auprès de la Région Bretagne qui encourage ces projets de séjours pédagogiques et éducatifs tournés vers la valorisation et la promotion du patrimoine régional, et les soutient financièrement.

Après étude des dossiers en commission régionale, les 2 demandes de subvention ont été acceptées, ce qui a permis de baisser considérablement le coût des séjours pour les 64 familles concernées. Une bouffée d'oxygène accueillie avec joie par les parents !

Merci à nos partenaires de proximité et du quotidien, et merci à la Région Bretagne qui oeuvre pour soutenir économiquement nos projets et nos structures.

Virginie MARPAUD - Cheffe d'établissement - École St Joseph

----- LES ÉLÈVES DE PS, MS ET CP -----

100^{ème} jour d'école - 26 avril



Les élèves de CP comptent les jours d'école depuis la rentrée de septembre. Lors du 100^{ème} jour, chaque élève est venu avec une collection de 100 objets (boutons, coquillages, pokémon....)

Pendant cette journée spéciale, nous avons réalisé des défis autour du nombre 100 : 100 défis mathématiques, construire une pyramide de 100 gobelets, des défis sportifs (100 sauts, courir 100 mètres, se faire 100 passes...).



Concert de musique portugaise

Durant le mois de mars, les élèves de la petite-section au CP ont appris 2 chants en portugais avec Céline Costa. Le 1^{er} avril, les élèves ont participé au concert du groupe Messejana. La salle avait été décorée par les élèves aux couleurs du Portugal.



Sortie au Planétarium des Champs Libres

Les élèves de la petite-section au CP sont allés au planétarium des Champs Libres. Ils ont observé la Lune, visité l'ISS et regardé les constellations. Une intervention a aussi eu lieu à l'école, les enfants ont pu manipuler des maquettes du système solaire, de fusées et du sol lunaire.



Marie Gilot

La classe de mer des élèves du cours élémentaire

C'est bientôt le grand départ ! Les élèves des classes de CE1 et CE2 de l'école Saint Joseph sont heureux et impatients. Le mercredi 15 juin 2022, ils vont avoir la joie de partir en classe de mer ! Les voyages scolaires participent de la vie éducative et sociale des élèves. Ils donnent du sens aux apprentissages en permettant l'observation directe des petits animaux marins, la découverte de leur mode de vie, la sensibilisation aux enjeux écologiques. C'est aussi l'occasion d'admirer les espaces naturels de notre belle région.

Nous remercions chaleureusement la municipalité bainsoise qui a toujours à cœur d'aider tous les enfants de la commune. Nous remercions particulièrement cette année la région Bretagne pour son soutien financier.

Les enseignantes

Apprendre





A.B.A.C. ASSOCIATION BAINSOISE DES AUTOMOBILES DE COLLECTION

Dans sa vie industrielle, chaque constructeur automobile a eu un modèle emblématique. Pour Ford, ce fut la Mustang, pour Porsche la 911, pour Jaguar La Type E, etc.

Au-delà de ces marques sportives et prestigieuses, les constructeurs de modèles généralistes eurent aussi leur modèle fétiche : Peugeot sa 205 avec tous les modèles dérivés (205 GTI, 205 Turbo 16). Citroën a eu sa traction et sa 2CV sous différents types. Renault, à ses heures de gloire après la dernière guerre, avec la 4CV, elle aussi avec ses dérivés : la 1093 ou la Découvrable.

Chaque modèle a ses fervents admirateurs. Nous voyons des rassemblements de Mustang, de Jaguar (type E comme à Nantes l'année dernière), des rassemblements de 2CV dont la côte ne cesse d'atteindre des sommets.

Mais de 4CV, point !

Aussi, l'ABAC a eu l'idée de rassembler pour la première fois à Bains-sur-Oust le plus de 4CV possible. Des propriétaires de Rennes, Château-Gontier, Guémené-Penfao, du Pouliguen, et j'en passe, ont répondu « Présent » pour une rencontre lors d'un week-end.



Après un déjeuner apprécié à la guinguette de l'Île aux Pies, faire un défilé dans La Gacilly et visiter l'Expo-photo nous ont bien mis en bouche pour aller diner lors d'une soirée musicale à la Maison d'Accueil de la Roche du Theil. Certains y avaient d'ailleurs leur hébergement.

Le lendemain sur le site de la Bataille de Ballon, après un accueil chaleureux et une intéressante explication historique par Joël de l'association Poellgor Gouel Ballon, le groupe s'est dirigé vers Lohéac pour un pique-nique en commun, avant la visite du Musée de l'Automobile.

Tous sont repartis enchantés, en demandant de se retrouver encore plus nombreux à Bains-sur-Oust.

Effectivement, après une période en demi-teinte due à la Covid l'année passée, l'ABAC a de nombreux projets : participation à la Fête des Fleurs de La Gacilly, invitation du club Auto-Rétro du Don de Guémené-Penfao pour visite du patrimoine de Bains-sur-Oust, avec invitation le lendemain en retour pour visite du patrimoine de Guémené-Penfao.

Pour le printemps prochain, nous avons aussi en préparation la venue du Tour de l'Ille et Vilaine toujours à Bains, et un autre rassemblement de 4CV Renault !

Les voitures de collection sont dans l'air du temps et nous remémorent notre jeunesse. Venez vivre avec nous ces bons moments de camaraderie et de convivialité, entourés de passionnés !

Le Président, Jean-Claude GUIHAIRE

”Paroles...”



A.F.P.R. (MODÉLISME TRAIN)

Les petits nouveaux ! Notre association a pour but de recréer un environnement réel en modèle réduit ou parfois de créer un environnement totalement imaginaire. Nous mettons en œuvre diverses techniques de travail sur divers matériaux : bois, plastiques, laiton, cuivre, ... et sommes à la fois modélistes, menuisiers, peintres, électriciens, électroniciens,.... Comme vous le voyez, nous pratiquons une activité variée. Nous organisons des sorties (clubs, expos, lieux ferroviaires,...) et nous intéressons bien sûr à tout ce qui se rapporte au chemin de fer.

Nous pratiquons deux échelles :

La première : l'échelle HO (soit 1/87^{ème})

Englobe une grosse majorité des modélistes ferroviaires avec une subtilité pour la même échelle où nous avons 2 possibilités :

- L'analogique : c'est le train de notre enfance, pas cher, courant continu, « facile à faire marcher » pas de câblages spéciaux mais contraintes pour l'exploitation, doit souvent être seul en voie d'où une complexité pour les connexions électriques des voies
- Le dcc (digital command control), train qui se pilote, se programme au smartphone ou multimaus, roule au courant alternatif, émet sons et fumée, peut rouler à plusieurs machines sur un même rail. Ce dcc demande une console et voire un ordinateur pour établir un circuit en automatique. Notre choix de maquette s'est porté sur la transposition de la gare de Maure de Bretagne.

La seconde échelle N (soit 1/160^{ème})

Il faut tout diviser par 2 quasiment. Nous avons exposé une maquette le jour du forum des associations 2021 à Bains sur Oust qui représentait le port de Redon à l'échelle N. Nous avons deux possibilités comme le HO l'analogique et le dcc.

Venez nous voir, nous sommes présents : rue de la Souriais dans les algécos tous les samedis de 14h/14h15 – 17h00.

Pour nous joindre : 06-86-48-25-92

Notre site Internet : www.afpr.monsite-orange.fr



Train

Musique

AMUZIKONNOUS

Pour le plaisir des grands et des petits musiciens.

Les cours de musique de l'association AMUZIKONNOUS ont repris force et vigueur depuis quelques temps dans les locaux habituels de Bains sur Oust. Un vrai bonheur !

Dès la rentrée 2022/2023, nous pourrons vous offrir un panel d'instruments habituels tel que piano, guitares et batucada.

D'autres spécialités sont à l'étude pour cette nouvelle rentrée musicale. Nous serons disponibles le jour de la Fête de la Musique le Vendredi 24 Juin en soirée.

La BATUCADA (Frapabains) et des élèves de l'association vous divertiront par leur présence effective dans les rues de Bains sur Oust et sur les planches de cette journée musicale.

Nous serons aussi présents au stand AMUZIKONNOUS en Septembre 2022 et à cette occasion nous pourrons vous guider dans le choix qui convient le mieux !

En attendant, merci de bien vouloir nous contacter au 07 80 71 45 47 pour des renseignements complémentaires.

Bel été !



NOMINOË, HÉROS BAINSOIS, S'EXPORTE ET S'AFFICHE À LA TÉLÉ

Les visites ne manquent pas sur le terrain de La Bataille de Ballon, comme par exemple, cet hiver, une équipe de tournage de France 3 Bretagne, pour un reportage de 4 h sur le pays de Redon, visible en replay (émissions Bali Breigh d'avril-mai, en breton avec sous-titrage).



En avril-mai, le journaliste Ronan Hirrien, de France 3 Bretagne est venu visiter le pays de Redon pour quatre reportages d'une heure. Les monuments de notre commune y ont été présentés (Photo Patrick Renaud).

Et les évocations de Nominoë, le fondateur du royaume breton au IX^{ème} siècle, surgissent ici et là : une statue de granit de 6m de haut est désormais visitable à Saint-Aubin du Cormier (au nord de Rennes), une autre, monumentale, est en chantier à Landevennec (au sud de Brest).



La nouvelle statue de Nominoë, inaugurée en juillet 2021 par le sculpteur Marc Simon, est à visiter sur le site du « Musée Archipel Breton », dans la lande de Saint-Aubin du Cormier (35) (Photo Anthony Charton).

Et un grand ballon « Nominoë » sera lancé au-dessus de la Vilaine à partir du site de La Carrière, en Fégréac (44), le vendredi après-midi 5 août ! Cette fête sera riche en musiques, en animations, et l'association organisatrice, les Semeurs d'Etoiles, y attend un large public.

Ce photo-montage donne une idée de l'envol du ballon Nominoë, qui aura lieu le 5 août à La Carrière, en Fégréac, à l'occasion d'un grand Festival des ballons du monde (Visuel : Les semeurs d'Etoiles).

Et en juillet-août, deux balades contées, deux rallyes ludiques « Sur les pas d'un roi breton : Nominoë » vont être proposés « Au fil de



l'été », ainsi qu'une veillée scénique sur le terrain de Ballon, lundi soir 1^{er} août. La troupe bainsoise du Théâtre Jehan d'Abondance, associée au Poellgor Gouel Ballon, vous racontera comment les Bretons ont conquis leur indépendance en 845 grâce à la victoire de Ballon. Les précisions et réservations sont sur le site de l'Office de Tourisme de Redon, et auprès du Poellgor.

Enfin, un heureux événement : la création, au terrain de La Bataille, d'un parking



paysager discret, mais très utile pour accéder au site de Ballon. Cet aménagement municipal, réalisé par l'entreprise bainsoise LEROY TP, est le fruit d'un partenariat fécond entre la commune, la Frairie du Bignon et le Poellgor. Il fait partie d'une remise en valeur de l'œuvre monumentale, quatre ans après son inauguration. Un espace parking végétalisé, intégré au site, a été créé ce printemps à proximité du Mémorial Nominoë.

Date des « Balades » 2022 : lundis 18 juillet et 8 août à 18 h (RDV devant l'église de Bains). Veillée lundi 1^{er} août à 21 h30. Rallyes ludiques jeudis 28 juillet et 18 août à 15 h (RDV au Mémorial). Réservations sur le site de l'Office du Tourisme du Pays de Redon www.tourisme-pays-redon.com ou par Tél. 06.42.50.99.15.

Et venez visiter notre site internet :

<https://bretagne845.wordpress.com/>, et notre page Facebook « Poellgor Gouel Ballon – Nominoë » !

POUR TOUTE PRÉCISION :

Contact : Comité Poellgor Gouel Ballon,
Mairie de Bains, Louis Apperry
(06 87 23 30 08 ou apperryl@aol.com)
ou Patrick Renaud (06 71 26 61 81).



LE CERCLE DE GÉNÉALOGIE

Le cercle de généalogie a été créé, il y a dix ans, par deux passionnées de généalogie Ginette Fontan et Francine Daniel.

Nous sommes actuellement 32 adhérents. Depuis le mois de septembre nos permanences du jeudi, ont repris normalement.

Après 2 années de report, notre expo photo a eu lieu au mois d'avril, sur Les mariages du début du 20ème siècle de Bains et Ste Marie. Les photos provenaient du fond Anne Catherine, du musée de Bretagne, et de particuliers.

Grâce à la participation des visiteurs et à leur mémoire, nous avons identifié différentes personnes présentes sur ces photos. Toutes les données recueillies seront retransmises au musée de Bretagne et ces photos ne seront plus anonymes.

Claudine Ozenne

KOROLLERIEN AR VRO

Depuis la rentrée de septembre 2022, les activités de KOROLLERIEN AR VRO ont repris leur rythme.

Nous maintenons notre effectif, et on se porte très bien. Voilà 40 ans que les premiers pas de danses résonnaient à la salle de la Mairie. Nous avons toujours à honorer des animations dans le Pays de Redon, et ses communes voisines et sans oublier notre commune de Bains/S/Oust.

Ainsi que nous vous l'avions annoncé en début d'année, nos enfants et ados ont suivi régulièrement les cours et ont acquis déjà une bonne maîtrise des danses de bases. Ils ont produit avec succès et enthousiasme un enregistrement d'un CD de chants de notre terroir organisé par Confédération KENLEUR.

Souhaitons qu'ils soient aussi nombreux à la rentrée prochaine, que d'autres enfants les rejoignent, notamment ceux de l'école St Joseph, où nous sommes intervenus lors de la Porte ouverte.

Les KANERIEN ont mené régulièrement leurs activités "chants/musique", et diverses animations. Satisfaction de ce côté-là aussi. BRAVO.

Il nous reste à vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances, pour revenir plein d'enthousiasme à la rentrée.

Nous reprendrons les cours de danses le vendredi 9 septembre pour les enfants.
Et le vendredi 23 septembre pour les adultes et ados.

A VOS AGENDAS : RENDEZ-VOUS SAMEDI 27 AOUT 2022, (40 de K.A.V)
SPECTACLE GRATUIT, à la salle des SPORTS, avec d'autres groupes invités qui vous réservent de belles surprises.

Mireille TEXIER, Présidente de K.A.V

"Paroles..."



LA FOSSE PIQUET

En 1454, Jehan Ripuière et Jehanne Caro sa femme possèdent une maison et terre nommée La Fosse Piquet contenant XX (20) journaux de terre et environ. La Fosse Piquet fut franchie de fouage (exonérée d'impôts) par lettre du Duc Pierre II (1418-1457) pour services rendus. Jehan Ripuière étant archer de la garde du corps du Duc.

Après le décès de Jehan Ripuière, sa veuve Jehanne Caro vend la propriété à Pierre Couriolle sieur de Fleurimond (Redon) et de La Fosse Piquet et de Raoulette Féurier sa compagne, dont hérite leur fils Roland Sieur de Fleurimond et La Fosse Piquet marié avant 1512 avec Olive Foulgère puis Perrine Blandin dont cinq enfants puis: Jean Couriolle Seigneur de La Fosse Piquet marié à Perrine du Rochier vers 1556 puis Jean seigneur de La Fosse Piquet marié avec Bertran Allory puis Roland marié le 16 février 1640 à Bains avec Julienne de Grocelaye puis Jeanne Couriolle qui apporte par son mariage La Fosse Piquet au Guiné des Portes. Le dernier acte sur la commune de Bains sera le décès de Julien Couriolle le 6 Janvier 1640

Ce sera la fin de la possession de la famille Couriolle, La Fosse Piquet est vendue à une date non connue, elle devient la propriété de Me Julien Duchesne puis René Louis Dunodaid un marchand de Redon. Celui-ci fuyant la révolution est considéré comme émigré et la Fosse Piquet est saisie par acte du 6 février 1794 et vendue comme bien national.

Le 20 avril 1794 un inventaire très précis est effectué en prévision de l'adjudication. Elle est faite par Joseph Besnier et Hilarion Riaud commissaires experts et des officiers municipaux de la municipalité de Bains ainsi que Pierre Dagnaud métayer de La Fosse Piquet.

La propriété est divisée en 6 lots. Le premier lot concerne les bâtiments de la propriété actuelle et les terres autour avec de précieux détails.

Il y a donc « une maison de la métairie » c'est à dire la maison du métayer, des granges, étable à brebis et étable » et « la grande maison, cou-

verte d'ardoises aiant un étage contenant quarante deux pieds un jardin cerné de ses murs. Le bien est estimé 4 028 livres.

C'est Jean Maury demeurant au Brulay (Sainte Marie, maintenant) qui est adjudicataire du lot numéro 1 le 24/8/1795 pour la somme de 55 200 livres en assignats. Il revend par moitié le 16/2/1796 à Jean Gascard demeurant à la Bayais pour 27 600 livres en assignats sous réserve de l'issue du procès l'opposant à Louis Duchesne huissier à Redon qui conteste l'adjudication. A cette époque, la redevance du métayer est de 300 livres par an.

Cent ans plus tard Alexandre Jouin naît à La Fosse Piquet le 21 juin 1894. Ce sont ses parents Jean Jouin et Louise Debray qui ont acquis le domaine de La Fosse Piquet. La maison de maître est en ruine inhabitée et non entretenue depuis de longues années. Elle est partiellement démolie et reconstruite sur le même emplacement en 1878.

J'ai connu, comme la plupart des anciens de la commune, Alexandre Jouin et sa femme Marie Thelohan et leurs deux filles Hélène et Elise. Sans successeur pour la ferme après le décès d'Alexandre en 1970, la maison restera inhabitée et les terres louées. La municipalité de Bains sur Oust achètera le domaine et les terres moyennes en 2008. Le lotissement de La Fosse Piquet, la cantine et l'école publique y sont bâtis. Juste avant la seconde guerre mondiale le patronage est construit par les habitants de la commune sur des terrains faisant vraisemblablement partie du domaine.

Que reste-t-il des bâtiments de cette ancienne propriété seigneuriale ? Au 15ème siècle Jehan Ripuière Archer du Duc ne possède pas un château mais un domaine fortifié avec une belle maison à étage, entouré de murs avec meurtrières, et un magnifique et imposant portail sauvé parce que muré sans doute au 19ème siècle. On peut encore en voir les vestiges sur ces photos qui datent de 2012 : pour le Cercle de Généalogie : Ginette Fontan/Pinard.



LES AMIS DU PATRIMOINE BAINSOIS

En janvier dernier l'association Les Amis du Patrimoine Bainsois s'est mobilisée contre la démolition du Manoir de La Fosse Piquet et de ses dépendances évoquée lors du Conseil Municipal de décembre 2021.

L'association remercie celles et ceux qui ont soutenu cette action en apportant leur signature à la pétition (papier et Internet) qui a circulé sous l'intitulé «non à la démolition du domaine de La Fosse Piquet».

Le 7 avril dernier le maire et deux adjointes recevaient quatre membres des Amis du Patrimoine Bainsois afin de faire une mise au point de vive voix sur ce sujet.

A l'issue de cette réunion le maire a fait part d'un projet de réflexion participative de l'ensemble du site du Patronage et du domaine de La Fosse Piquet et fait voter en conseil municipal une ligne budgétaire pour permettre cette étude d'ensemble.

Les bâtiments ne seraient plus voués à disparaître ?

Nous sommes soulagés que la démolition ne soit plus à l'ordre du jour, mais restons attentifs et vigilants au devenir du domaine de La Fosse Piquet et du Patronage et, bien entendu, de tout le patrimoine Bainsois. Lors de l'étude de l'ensemble du domaine, les Amis du Patrimoine Bainsois devraient naturellement y être associés tout comme les autres associations intéressées par les projets possibles.

Sous réserve d'une autorisation communale, les Amis du Patrimoine Bainsois vous donnent rendez-vous sur le terrain du domaine de la Fosse Piquet lors des journées européennes du patrimoine le dimanche 18 septembre prochain. Cela sera l'occasion de faire fonctionner le four (renoué à l'été 2015 par le chantier international de jeunes bénévoles de l'association Concordia). Nous vous donnerons plus de précision ultérieurement.

Intéressé par la sauvegarde du patrimoine de la commune, par sa mise en valeur ?... Vous pouvez contacter l'association via le mail patrimoinebainsois35@gmail.com

Nous recherchons des cartes postales ou des photos anciennes du Patronage et du domaine de La Fosse Piquet, si vous en avez en votre possession, seriez-vous disposé à nous les communiquer ? D'avance merci.

LES CADETS DE BAINS

Le maître-mot : exulter ! Les Cadets de Bains ont crevé le plafond ce 22 Mai en arrachant la première place de leur championnat Senior Régional 2, ils accèdent ainsi la saison prochaine au plus haut niveau de compétition régionale, c'est un événement sans précédent dans l'histoire du club ! Les autres catégories ne sont pas en reste avec de belles performances parmi les autres divisions ainsi que chez les jeunes pousses, en plein dans les tournois, après une saison riche en apprentissage et en épanouissement, grâce au travail des éducateurs sportifs que le club continue de former.

Place désormais aux festivités de fin de saison puisque le Club, nonagénaire, a célébré son

anniversaire le 5 juin dernier, avec l'accueil des amis alsaciens de Munchhouse dont le jumelage dure depuis 45 ans cette année ! Les membres de l'association se sont réunis ensuite samedi 11 juin pour l'assemblée générale de fin de saison. A VOS AGENDAS ÉGALEMENT POUR :

- **VSD 29-30-31 juillet** : le retour de la fête de l'île aux pies ! Au programme :

- **Vendredi soir** : grand loto (à la salle des sports)

- **Samedi après-midi** : concours de palets et pétanque

- **Samedi soir** : le festival de l'île aux pies

- **Dimanche matin** : braderie vide-grenier

- **Dimanche après-midi** : la course à obstacles "Les Pies en Folie"

- **Dimanche soir** : soirée concert suivie du spectacle pyrotechnique

- **20 août** : Challenge de l'île aux pies, catégorie Senior

Toute l'actualité du club sur www.cadetsdebains.fr !

Bel été à toutes et tous !



”Paroles...”

"L'OUTIL EN MAIN BAINSOIS"


"Créée en 2013, l'Association "L'Outil en Main Bainsois" termine sa 10e année de fonctionnement. Une belle satisfaction pour les jeunes de 9 à 14 ans, ayant participé aux ateliers une ou même plusieurs années consécutives. De même pour tous les gens de métier qui leur transmettent leur savoir-faire. Il est à souligner que plusieurs jeunes ont trouvé leur orientation après leur passage dans les différents ateliers proposés de "L'Outil en Main". Une grande fierté pour nous tous !

A cause de la crise sanitaire, les activités se sont trouvées perturbées. Nous souhaitons organiser en début de saison 2022-2023, mais la date exacte est encore à définir, le rassemblement de tous les jeunes et bénévoles ayant fréquenté notre Association. Ce rassemblement pour les 10 ans doit nous permettre de relancer le recrutement. Si au niveau des jeunes, il n'y a pas de souci, pour les gens de métier, ce n'est pas le cas. Un appel est lancé de façon urgente car c'est le nombre de gens de métier qui conditionne le nombre d'enfants, leur permettant d'accéder à différents ateliers.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux où vous trouverez toutes les informations et photos, mais aussi à venir nous voir en nos ateliers, 5 Le Clos du Bignon Bains-sur-Oust, tous les mercredis de 14h à 16h, hors vacances scolaires.

Vous pouvez aussi nous écrire :
oembainssecretariat@free.fr.



**REJOIGNEZ
L'OUTIL EN MAIN
BAINS-SUR-OUST**

ECHANGER & TRANSMETTRE

L'Initiation aux métiers manuels et du patrimoine



**Vous avez exercé un métier
manuel ou artisanal ?**



**Vous avez du temps à consacrer
aux jeunes ?**



CONTACTEZ-NOUS !! Nous vous attendons

QUAND ?

Mercredi après-midi, de 14h à 16h, période scolaire.

POURQUOI ?

Pour faire découvrir un métier, une passion, transmettre des savoir-faire.

QUELS METIERS ?

Bâtiment, arts, cuisine, jardin, bois, décoration, peinture, fer, ...
Tous les métiers sont représentés.

5, Le Clos du Bignon 35600 Bains-sur-Oust - oembainssecretariat@free.fr - Tél. : 06 84 77 73 16 ou 06 17 64 74 33

”Paroles...”

<https://loutilenmain-bainsois.myassoc.org/>
<https://m.facebook.com/LOutil-en-Main-Bainsois-102984295512130>
 Véronique : Tél.: 06 17 64 74 33 oembainssecretariat@free.fr

Du 21 décembre 2021 au 20 mars 2022

Concours Photo!

Amateur

Plus d'informations sur
www.lareinedespres.org

Se reconnecter au vivant
Découvrir, et veiller à la biodiversité
Prendre en compte les enjeux environnementaux

“Nature Vivante en Hiver”

Commune de Bains-sur-Oust

Regard croisé dans 2 catégories
Merveille / Eloignement
Nombreux lots à gagner !

Les prix seront remis le 25 juin 2022

Regardez pour 1 ou 2 personnes, experts de photographie professionnels,
Philippe Cabaret, Guillaume Guin, Gilles Lege, Christophe Lege

Regardez pour 2 personnes et un enfant ou un jeune adulte de La Vierge des Landais,
Rue Albert 204, 57000 Bains-sur-Oust, 03 83 38 28 28. Tous les jours de 10h à 18h, sauf le dimanche et les jours fériés.

Tirage et exposition des photos
Et nombreux autres prix, animations, ateliers, conférences, ateliers ateliers...

Atteint par un jury de
8 photographes professionnels, 1 représentant de l'association La Reine des Prés, 2 élus du Conseil Municipal des Bains-sur-Oust
et 2 élus de la mairie de Bains-sur-Oust.

Organisée conjointement par
l'association La Reine des Prés et le Conseil Municipal des Bains-sur-Oust



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LA REINE DES PRÉS

Expo photos et les chemins de la biodiversité

Le concours photos « Nature vivante en hiver – Commune de Bains-sur-Oust » a rencontré un véritable succès. En effet, de nombreux participants, dont un grand nombre de bainsois, nous ont présenté plus de 70 belles photos...

Ces photos ont fait l'objet d'une sélection par un jury composé de photographes professionnels, d'enfants du CME, d'élus de la commune et de représentants de l'association La Reine des Prés, organisatrice du concours.

Nous aurons le plaisir de remettre les prix aux lauréats le 25 juin 2022 à partir de 11h, salle du conseil municipal, en mairie de Bains-sur-Oust.

— Vous êtes toutes et tous cordialement invités à venir voir les superbes photos qui seront exposées à partir du 25 juin et pendant le mois de juillet, salle du conseil municipal !

Mais, mais ce n'est pas tout. La fin du concours est pour nous le début d'une nouvelle aventure « Les chemins communaux de la biodiversité ».

C'est quoi encore ça ? Eh bien, donnons-nous le droit de rêver en mettant en valeur les atouts environnementaux de notre commune, en créant chaque année, sur un circuit à définir, des œuvres artistiques, des photos magnifiques, des panneaux pédagogiques, des animations culturelles et scientifiques... En nous donnant l'envie de nous promener pour découvrir les merveilles de la nature, qu'il faut préserver.

Pour créer ces chemins, on vous propose de nous réunir pour ensemble réfléchir à ce projet si le cœur vous en dit. Contactons-nous !

ASSOCIATION LA REINE DES PRÉS

lareinedespres.bains.asso@gmail.com

www.lareinedespres.org

● SAINT MARCELLIN

Les membres de la frairie de Saint Marcellin à BAINS SUR OUST, s'efforcent depuis de nombreuses années (1947) de préserver et d'entretenir leur patrimoine : la chapelle Saint Marcellin.



Elle se situe en bordure de route, entre REDON et MAURE DE BRETAGNE. Entièrement reconstruite par les habitants et des bénévoles sur les ruines de l'ancienne chapelle, lieu mythique où Nominœ reçut du pape par les mains de Saint Conwoïon, la couronne le consacrant 1^{er} roi de Bretagne. Grâce aux fêtes, progressivement, les habitants ont remis en valeur la chapelle et l'entretiennent.

La fête se déroulera le dimanche 28 août 2022 avec le matin, à 10H30 une messe dans la chapelle. L'après-midi, fête champêtre avec comme attraction principale démonstration de minis moto-cross avec de jeunes pilotes, dans la prairie sise en bordure de la route REDON-MAURE DE BRETAGNE.

Il y aura aussi des concours de palets, de quilles, du tir à la carabine et autres jeux anciens avec restauration sur place. Le soir, fricassée ou saucisses-frites seront servis à partir de 18 heures.

”Paroles...”

TRIO CARNÉ

L'Île aux Pies
Le vendredi 22 Juillet 2022 à 21 H
spectacle musical
(musiques franco-argentines).
Gratuit.



CONCERT

ORCHESTRE
NATIONAL
DE BRETAGNE
LE 2 JUILLET
A LA SALLE
DES SPORTS



SPECTACLE

FATA MORGANA
LE 9 JUILLET
A L'ÎLE AUX PIES



COLLECTIF LE VENTRE

22, 23
ET 24 SEPTEMBRE



RECENSEMENT MILITAIRE : POURQUOI, QUAND, COMMENT ?

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?
Des réponses simples pour une action simple

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (ce-lui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

----- C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen. -----

DE NOUVELLES ENTREPRISE SUR NOTRE COMMUNE

Boulangerie Pâtisserie Jumel, 4 Place Nominœ



A découvrir

**LOCATION ET VENTE DE
CONTAINERS DE STOCKAGE**



Garde-meuble
intérieur et extérieur
pour professionnels
et particuliers

07 62 52 47 46

contact@lemetre-carre-boxs.fr

ACCÈS 7J/7 - 24H/24

CABINET D'INFIRMIERS D.E

**F. Laëtitia
KOUADIO**

**Jean-Baptiste
SIMON**

**Élise
PRIOUX**

Soins à domicile 7j/7
(Vaccins, pansements,
Soins d'hygiène...)



Au cabinet :
permanence le Mardi de
8h30 à 11h30 sans RDV
Les autres jours sur RDV

19 Place Nominœ 35600 Bains sur Oust
02.99.91.77.00 ou 06.83.22.69.74
kouadio.simon77@orange.fr
Bains sur Oust - Sainte-Marie - Renac

Artisan Fleuriste



Natur'elle Fleurs

02 99 91 45 85

13 place de la Mairie - 35600 Bains sur Oust

CAMPING « LE PLEIN AIR BAINSOIS »,

LE MOT DE JEAN-MARIE...



Jean Marie Debarle
Planezium camping
Le Plein Air Bainsois
L'île aux pies
35600 Bains sur Oust
02.99.91.71.41
06.40.92.65.45

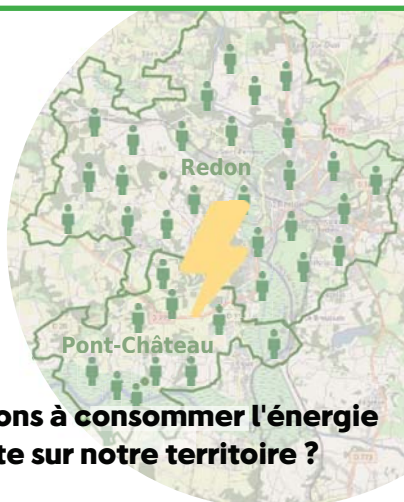
Comme je l'ai dit à maintes reprises, le camping de Bains sur Oust, Le Plein Air Bainsois, est une petite pépite dans un écrin de verdure. Ces premiers mois d'activité démontrent qu'il y a un véritable engouement, non seulement pour le site, en tout point remarquable, mais également pour le camping.

Ce dernier est en effet très apprécié par les clients qui y trouvent un espace nature, avec des emplacements entretenus et spacieux, un bloc sanitaire moderne et l'absence de mobilhomes ou de HLL. Les structures insolites existantes (cabanes étapes et dili'tentes) sont de surcroît composées de matériaux (toiles et bois) qui s'intègrent parfaitement dans ses lieux.

Les premières pierres angulaires, nécessaires au développement du camping, sont posées et opérationnelles. L'objectif est désormais de faire que ce camping devienne un lieu de vacances. Pour cela, la création de "packs tout en un" offrant aux clients un hébergement confortable et des activités sportives et de découvertes leur permettant de profiter des attraits de l'île aux pies va voir le jour.

Je profite de cette opportunité rédactionnelle pour remercier Monsieur le Maire, le Conseil municipal, le personnel de la commune qui nous accompagnent et nous soutiennent dans le développement du camping.

A découvrir



Et si nous apprenions à consommer l'énergie électrique produite sur notre territoire ?

Participez à l'expérimentation !



- Un projet énergétique
- **responsable**
- **citoyen**
- **local**

Inscriptions des foyers :
mars-juin 2022



elfe@enr-citoyennes.fr

www.projet-elfe.fr

Énergies citoyennes
 en Pays de Vilaine
 association

ÉTAT CIVIL du 2^{ème} semestre



NAISSANCES

AOÛT 2021

07 : Loan GRAVOT

NOVEMBRE 2021

09 : Maël LODÉ

JANVIER 2022

03 : Cyrielle GUYON

MARS 2022

18 : Nino PISSOT
25 : Lila BRETON

AVRIL 2022

07 : Énora LOISANCE

MAI 2022

08 : Mathéa VILBOUX



MARIAGES

AVRIL 2022

05 :

Véronique CHEVAL
et François BIGOT

MAI 2022

27 :

Tammy BOULANGER
et Olivier BEUZIT

28 :

Catherine MESLIN
et Fabrice BOURLARD

JUIN 2022

17 :

AOÛT 2022

07 :

21 :



DÉCÈS

NOVEMBRE 2021

25 : François GIRARD

DECEMBRE 2021

07 : GOUIN née ANNEE Andrée
20 : BURBAN née DESPRES Anna

JANVIER 2022

11 : DANARD Albert
16 : MARTIN Patrick
22 : BUQUET Michel
28 : de TROGOFF du
BOISGUEZENNEC Benoît

FEVRIER 2022

12 : GICQUIAUD Pierre
23 : GUIHAIRE Marcel

MARS 2022

04 : MARTEL Paul
04 : CHEDALEUX Jean
05 : SENETTE née BODET Claudine
06 : LOCHEGNIES Christiane
12 : BRIEND née COURTEL Jeanine
17 : BOUVIER née OLLIVIER Germaine
22 : BOUILLE Georgette

AVRIL 2022

08 : PENIGUET née JOLY Yvonne
20 : BARRA née BEAUREPAIRE
Gilberte
23 : PEDRON Guy
26 : GORAIN Sébastien
30 : EVENO née MAURY Geneviève

MAI 2022

01 : DEBRAY née DOLO Madeleine
03 : HAULBERT Léon
06 : LÉVÊQUE Roger
15 : MAHÉ Madeleine
21 : TACHOT Georges
26 : SAMSON née AUBINEAU Ginette
29 : TRESSEL née GRIMAUD
Marie-Hélène

Les Mariages et Naissances qui n'apparaissent pas dans le bulletin n'ont pas donné leur accord pour être publiés.



ÉTAT CIVIL

En application de l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal :

- La naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation ;
- Le mariage dont les époux ont signé une autorisation ;



JUIN

26 Pardon de Saint-Méen

JUILLET

2 Concert de l'Orchestre National de Bretagne organisé par les Musicales à la salle des sports.

9 Spectacle Fata Morgana à l'Île aux Pies

18 Balades contées par Jean d'abondance

22 Spectacle musical des "Trio Carné" à l'Île aux Pies.

28 Rallyes ludiques par Poelgor Gouel Ballon

29/30/31 ... Fête de l'Île aux Pies à l'Île aux Pies (loto à la salle des sports)

AOÛT

1 Veillée par Poelgor Gouel Ballon à 21h30

6 Fête de Saint Laurent

8 Balades contées par Jean d'abondance

18 Rallyes ludiques par Poelgor Gouel Ballon

27 Spectacle organisé par KAV à la salle des sports

28 Fête de Saint Marcellin

SEPTEMBRE

3 Forum des associations

3 Comice agricole

10 Inauguration de la Médiathèque

11 Concours de palets et concours de pêche à Saint-Méen

18 Journée du patrimoine

22, 23, 24 ..Collectif le Ventre

OCTOBRE

15, 16 Salon des trains miniatures

NOVEMBRE

11 Cérémonie de l'Armistice de la guerre 14-18, FNACA, 11h

18 & 19 Salon de la Gastronomie

DÉCEMBRE

11 Marché de Noël